

# CRUPET

# Echos

Mars 2005

N° 69

TRIMESTRIEL - 19<sup>e</sup> année - Editeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

*Si on supprime li latin, qu'on nos lève au mwins nosse wallon !*

Si on supprime le latin, qu'on nous laisse au moins notre wallon !



## MAI 1940

Il y aura bientôt 65 ans, un combat acharné se déroulait à Crupet pour l'accès aux ponts de la Meuse. Le récit complet de la bataille est repris dans un cahier central détachable.

Pendant ce temps les colonnes de réfugiés se faisaient mitrailler et bombarder par les Stukas.

Parmi les nombreuses victimes, 12 étaient originaires de Crupet (2) et de Mailen (10).

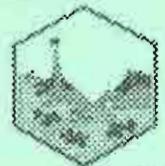


Cette année, le 22 mai la commémoration quinquennale aura lieu en présence de Arthur Haulot à St Aubain, près de Florennes.

Une délégation de notre entité, dont notre bourgmestre, sera présente. (page 4 et 5)

# CRUPET Échos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.  
Rue St Joseph, 5 – 5332 CRUPET  
e-mail : [freddy.bernier@swing.be](mailto:freddy.bernier@swing.be)



## Forum de rédaction

Pascal André  
Freddy Bernier (rédacteur en chef)  
Patrick Collignon  
Marcel Pesesse (Trésorier)  
André Quevrain

## Compte bancaire

068-2182164-79

## Conception Graphique

Freddy Bernier

N°69 avec l'aimable collaboration de  
Michaël MEULENYSER (Roly).

## SOMMAIRE

	p.
- Editorial – attention danger !	1
- Caroline et Caroline	2
- Fait d'hiver sur n plateau	3
- St Aubin commémoration du 22 mai 05	4
- Crupet '85	6
- La générosité crupétoise	7
- L'ArtPéro et le beau monde	8
- L'eau et la pierre : c'est Spontin !	10
<b>CAHIER CENTRAL DU COMBAT</b>	
- L'Article 330 – Exode	11
- YAN nous suit !	12
- Le renard et la pantoufle	14
- Nos seniors se portent bien	16
- AQ rastreint !	16



Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS  
& ACCESSOIRES DÉCORATIFS

rue Haute, 9  
5332 CRUPET  
083 69 94 44



## Imagin'nails

Votre espace beauté et stylisme d'ongles...

Mais aussi,  
\*bain à et saunothérapie.  
\*service coiffure et maquillage.  
\*Lingerie tous budgets.  
\*modélage d'ongles en gel u.v  
\*pédicure médicale.  
\*piercing par Mandragore piercing.

-5 eur sur un  
modélage  
d'ongles.

Fanny vous accueillera rue  
des Loges n°36 à Crupet.

Vous ne connaissez pas encore le  
modélage d'ongles venez tester  
gratuitement un ongle et découvrir comment  
personnaliser vos mains grâce aux diverses  
fantaisies (streiss, déco, bijoux, tips, mode...)

**Tel: 083.66.83.80**

cordonnerie  
**André**  
**MOREAUX**



Rue St Joseph, 3

**5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14**

### ● *Rappel: danger!*

L'actualité récente en matière de vagabondage de chiens sur la voie publique m'oblige à lancer un **urgent appel** à tous les propriétaires de chiens, petits ou grands, afin qu'ils prennent toutes les dispositions nécessaires et indispensables pour **éviter la présence de chiens en liberté** sur la voie publique.

Nul ne peut présager du comportement de nos amis les chiens face à un quidam sur la voie publique. Le souvenir de la récente agression d'un enfant dans un de nos villages nous glace encore le sang.

J'ai donc sensibilisé le Collège de Police de la Zone des Arches, regroupant les communes d'Assesse, Andenne, Gesves, Fernelmont et Ohey afin qu'il étudie la rédaction d'un règlement unique à faire adopter par chaque Conseil Communal de notre zone de police.

Dans le même ordre d'idées, le Gouverneur de la Province m'a confirmé que cette problématique sera évoquée lors de la prochaine "Conférence des Bourgmestres", regroupant tous les bourgmestres de la Province de Namur.

À bon entendeur,...

Votre bien dévoué, Luc BOUVEROUX, Bourgmestre

### *C'est arrivé près de chez vous .....*

*Extrait de « Perspectives et réalités »  
N° 32 février 2005.*

**Merci Monsieur le Bourgmestre pour cette mise au point.**

Cependant pour que les crupétois soient bien informés, il faut souligner le fait que le garçon ne doit la vie qu'à l'intervention de son père qui a lui-même été blessé lors de l'agression.

Nous devons déplorer que l'animal extrêmement dangereux est toujours en vie et continue d'effrayer le

voisinage et les passants. Apparemment nos instances dirigeantes ne disposent pas des moyens légaux pour éloigner ce genre de danger !

Nous apprécions à sa juste valeur le plan d'action décrit par notre Bourgmestre. Nous regrettons qu'il faille impliquer toutes ces instances dans l'espoir de voir, enfin, la législation adaptée afin que l'intérêt de la personne humaine passe avant des soi-disant arguments de « conservation de la diversité des races » avancés par les défenseurs de ce genre de bêtes dangereuses. On nous dira qu'il n'y a pas de mauvais chien, qu'il n'existe que de mauvais dresseurs ! ... Alors qu'attendons-nous ? Les chasseurs doivent avoir un permis... alors pourquoi ne pas exiger un « permis de dresser » ?

Est-il besoin de rappeler que ce sont des chiens de la même race qui, récemment en région flamande, ont agressé une dame dont les deux jambes ont dû être amputées.

Alors, à bon entendeur.....

- Amis crupétois et visiteurs : méfiez-vous quand vous vous promenez dans nos ruelles !
- Messieurs nos dirigeants : osez prendre vos responsabilités en durcissant vos outils législatifs<sup>1</sup> vis-à-vis de ce genre de problème! Et, s'il vous plaît, faites les appliquer !

Freddy Bernier.

Et cela peut encore arriver !!!!!!!!!!!

<sup>1</sup> Exemple de loi en France : LOI N° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux. Article 1er

L'article 211 du code rural est ainsi rédigé :

« Art. 211. - Si un animal est susceptible, **compte tenu des modalités de sa garde**, de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques, **le maire, de sa propre initiative** ou à la demande de toute personne concernée, **peut prescrire** au propriétaire ou au gardien de cet animal de prendre **des mesures de nature à prévenir le danger**.

« En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci. Les frais sont à la charge du propriétaire ou du gardien. ».....

## LE PETIT DIABLE A FAIT PLACE AU PACHIS



*A l'attention des habitants de Crupet qui  
nous ont laissé des souvenirs inoubliables  
On se sentira toujours un peu "du village"*

*Tout,*

*Chers amis,*

*Après 8 années passées dans notre « Petit Diable », 8 années riches en découvertes, riches de ces liens affectifs qui nous ont fait tant de bien, riches de tant de rencontres si importantes à nos yeux, nous voici partis vers une autre vie entourés de nos diabolins adorés...*

*Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2005 et bien sûr nous espérons vous revoir souvent car déjà nous vous manquons.*

*Nous voici installés dans notre petite maison (pas celle dans la prairie ! Quisque... n'était-ce pas Charles et Caroline ?...) où un petit détour s'impose lorsque vous êtes dans le coin...*

*Charlie, Caroline, Mike, Céline, Eve, Manon, Diego et ...*

*Notre adresse :*

*Famille Hermann-Blondiaux*

*Gragnaux, 152*

*5502 Thynes*

*082/22.97.39*

Nous avons reçu des anciens exploitants du « Petit Diable » ce mot sympathique à l'attention des crupétois, que nous nous faisons un plaisir de reproduire. Merci à eux pour ce geste. Ils seront toujours les bienvenus dans notre village.

**Ce début mars 2005 s'est donc ouvert un nouvel établissement en face des Grottes de St Antoine :**

## Le Pachis.

*En Wallonie le Pachis est une prairie où paissaient paisiblement les vaches de nos grands parents. Ceux-ci qu'ils aient été petit fermier ou ouvrier, possédaient au moins une vache qui leur donnait leur lait quotidien. Ici le breuvage est un peu différent, encore que Caroline ne dédaignera certainement pas de servir un verre de lait au client qui le désire.*

*A Crupet plus spécialement, le Pachis est cette prairie en face du château qui s'étend de la rue Basse à la ruelle de Messe et qui borde le parking communal. Partant du carrefour de l'ancien garage Quevrain et rejoignant la ruelle de Messe, un sentier existe et les crupétois du Bas l'empruntaient encore jusque dans les années 60 pour rejoindre le haut du village. Un trait d'union entre « ceux d'en Haut » et « ceux d'en Bas »... tout un programme et quel beau symbole. Félicitations à Caroline et à sa famille qui la soutient !*

F.B. pour Crup'échos

## IN MEMORIAM

**Firmin Fontinoy** s'en est allé, discrètement, comme il a vécu. Après une vie de labeur dans nos carrières locales, il a eu au début de sa longue retraite, le chagrin de perdre son épouse prématurément. A sa famille Crup'échos présente ses plus sincères condoléances.

Le Forum.

## FAIT D'HIVER SUR LE PLATEAU DES LOGES

Vendredi 4 mars, 21 heures. Sombre soirée de fin d'hiver, presque de printemps. Sur le plateau des Loges camouflé depuis quelques semaines sous un molleton glacé<sup>1</sup>, la neige vient de se remettre à tomber, à gros flocons, sans que nous nous en rendions compte. Elle dissimule à nouveau l'asphalte de la route.

Dring, dring,... retentit le téléphone : une voix peu familière me surprend au bout du fil. C'est une dame venue s'installer dans notre rue depuis une bonne année. Nous ne la connaissions pas si le grand feu organisé l'année passée par Jean-Christophe et Fanny Lamberty ne nous avait permis de faire sa connaissance, près d'une tente, un verre à la main.

« Avez-vous de l'eau ? » me demande-t-elle ? Je constate alors que la Société régionale a cessé aussi de nous desservir. « Pensez-vous que cela va durer longtemps ? Pouvez-vous prévenir quelqu'un ? ».

Acceptant la demande, je contacte aussitôt le « dispatching central » de la SWDE dont j'avais repéré les coordonnées dans les Pages d'Or. Après avoir soigneusement demandé mon nom, mon adresse et mon numéro de téléphone, le préposé nous promet assistance ; non sans avoir vérifié qu'il ne s'agissait pas d'un simple problème à mon compteur.

Quelques minutes plus tard, nouvelle sonnerie : c'est le fontainier de garde. A ma grande surprise, il hésite à se mettre en route tant la neige qui recouvre la route à Gesves lui paraît épaisse : je découvre alors que tout est devenu complètement blanc autour

<sup>1</sup> Je ne me souviens plus d'avoir connu cela si tard dans l'année, ou alors cela fait belle lurette.



de nous. Il m'apprend aussi que c'est le captage situé sur la route de Durnal qui nous approvisionne mais que la conduite descendant de la rue du Trou d'Herbois se partage en deux : une conduite pour notre rue et une autre rejoignant Insefy et Jassogne à travers les campagnes. Et son expérience lui fait craindre que ce soit une fuite dans cette seconde conduite qui nous prive de pression et ... d'eau.

Après avoir prévenu la nouvelle habitante du quartier, je m'attends donc à un blocus prolongé. Quelle ne fut pas ma surprise quand une bonne heure plus tard, promenant le petit chien de ma fille pour sa dernière ballade, je croise une camionnette. C'était celle de la SWDE, elle avait réussi à s'aventurer jusqu'au plateau des Loges. Brin de causette avec le fontainier que je remercie et qui me répond qu'il ne fait que son devoir.

Le lendemain peu avant midi, nouvelle surprise : l'eau coulait à flots à travers le robinet, la fuite était déjà réparée. Je n'ai jamais su ce qui s'était vraiment passé mais bien d'autres choses s'étaient produites. Tout d'abord, de nouveaux contacts s'étaient établis dans le quartier (quelques jours plus tard, je croisais de nouveau cette dame). Ensuite, j'avais appris ce qu'est le travail des fontainiers de garde. Enfin, nous savions maintenant d'où vient l'eau qui approvisionne le plateau des Loges.

J-P. Binamé

## **SAINT-AUBIN - FLORENNES**

**Du 19 au 25 mai 2005**

**Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration  
pour toute la Commune de Florennes**

**et**

**Commémoration quinquennale des tragiques événements de mai 1940 à Saint-Aubin**

Dans nos précédentes éditions nous vous avons parlé de l'exode de mai 1940, pendant lequel des crupétois, mais aussi d'autres habitants de l'entité d'Assesse (principalement de MAILLEN) ont subi un bombardement effroyable à la sorte du petit village de St Aubin.

M. René LEBRUN, actuel secrétaire communal de Florennes et habitant St Aubin, nous fait parvenir une copie du programme provisoire des commémorations quinquennales en mai prochain et nous invite à participer.

Cher Monsieur Bernier,

J'ai bien reçu votre courriel du 21 janvier dernier. .... J'espère que les gens de Crupet viendront nous rejoindre en nombre, avec, pourquoi pas, comme M. Seutin en son temps, votre Bourgmestre.

Je vous communique en annexe, une copie du projet de programme de notre triple commémoration. ...

Notre volonté est de soigner notre organisation et spécialement l'accueil des invités, en toute simplicité et fraternité ;

L'accent a été mis aussi sur le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps, avec la remarquable exposition de la Fondation Auschwitz, la venue d'Arthur Haulot et le spectacle de clôture.

Cette commémoration décennale sera sans doute la dernière, en présence de survivants ;

De plus, elle revêtira un caractère communal officiel, étant la seule organisée dans l'entité de Florennes.

(Signé)

René Lebrun.

Nous reproduisons le programme en page suivante et vous signalons qu'une délégation de l'entité sera présente, avec la participation de notre Bourgmestre Luc Bouveroux. Nos lecteurs sont cordialement invités à participer à ces cérémonies. A toutes fins utiles nous reproduisons ci-dessous la liste des 12 victimes originaires de nos deux villages :

- Zélie CARTON, épouse de Daniel BERNIER, 31 ans, de Crupet.
- Marie SACRE, épouse de Jean TOUSSAINT, 28 ans, de Crupet.
- Thérèse GODISSART, épouse de CHAPUT, 57 ans, de Maillen.
- Hubert LALOUX, 9 ans et sa soeur
- Marie-Thérèse LALOUX, 7 ans, de Maillen.
- Caroline MARTIN, épouse de Henri DUCHENE, 52 ans, de Maillen.
- Marie MATAGNE, 72 ans, son époux
- Edouard MARTIN, 70 ans, de Maillen, blessé et décédé le 26 mai à Niort, sa soeur
- Rosalie MATAGNE, 71 ans, et son époux
- Hubert TOUSSAINT, 76 ans, de Maillen, blessé et décédé on ne sait où, ni quand.
- Louise VERLAINE, 47 ans et son époux
- Ormer DUCHENE, 55 ans, de Maillen, blessé et décédé le 15 mai à Fourmies.

Les personnes à contacter pour les détails de la journée sont :

- Freddy Bernier : 083 699 409
- Yvonne Quevrin-Theunissen : 083 699 279
- Henri Bernier : 081 656 270

(NB : Yvonne et Henri étaient présents lors de ce bombardement avec d'autres membres de leur famille respective- voir récit dans Crup'échos N° 67)

Freddy Bernier

## **SAINT-AUBIN - FLORENNES**

Du 19 au 25 mai 2005

Commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration  
pour toute la Commune de Florennes

et

Commémoration quinquennale des tragiques événements de mai 1940 à Saint-Aubin

PROJET DE PROGRAMME COMPLET : *du Jeudi 19 au Mercredi 25 Mai*

*à l'église paroissiale : AUSCHWITZ EXPOSITION*

### **L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE ET LA POLITIQUE NAZIE D'EXTERMINATION DANS LEUR CONTEXTE HISTORIQUE DE 1914 A 1945**

Une réalisation de la Fondation Auschwitz – 1000 Bruxelles

**Ouverture au public** : les samedi 21 et dimanche 22 mai, de 10h.30 à 18h.00-Entrée gratuite

**Ouverture aux écoles** : les jeudi 19, vendredi 20, lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 mai, sur

rendez-vous – **Vendredi 20 mai après-midi** ( date à confirmer) : rencontre-débat entre les élèves des degrés moyen et supérieur du secondaire et **Monsieur Arthur HAULOT**, rescapé des camps de concentration de Mauthausen et de Dachau, journaliste, fondateur du Commissariat général au Tourisme, poète, conteur, nouvelliste, essayiste, docteur honoris causa de l'ULB, etc...

#### **Jeudi 19 Mai :**

- 18 h.30, à l'église : Vernissage de l'exposition – Accueil dès 18h.00
- 19 h.00, à la Salle Saint-Jean (Derrière l'église) : Verre de l'amitié

#### **Dimanche 22 mai :**

Avec la participation de l'Harmonie Royale locale *Les Amis Réunis* :

- dès 9 h.00. à la Salle Saint-Jean (Derrière l'église) : Accueil des invités
- 9 h.30, à l'église : Grand-messe paroissiale à la mémoire des victimes de la guerre
- 10 h.15 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts – Hommage civil aux victimes  
Dévoilement d'une plaque souvenir du 60<sup>ème</sup> anniversaire
- 10 h.45 : Départ du cortège en autocar pour visite et dépôt de gerbes :
  - au monument au Lt Avi français Paul COSTEY, sur la route de Morialmé
  - au monument au Soldat algérien Hamou BEKHOUCHE, au bois des Minières
  - au cimetière de Saint-Aubin, sur les tombes des deux précités et du combattant Saint-Aubinois Gustave LEBLOIS
  - au monument aux victimes civiles de la route d'Hemptinne, du 13 mai 1940
- 12 h.15, à la Salle Les Amis Réunis : Clôture des cérémonies et Vin d'honneur

#### **Mercredi 25 mai :**

- 20 h.00 en la salle Saint-Jean : **SPECTACLE LA BETE N'EST PAS MORTE**

Tiré du livre de Jean Jacobs : *A 14 ans dans les camps nazis* Par la Compagnie du Rat Conteur

**En coproduction avec le Foyer Culturel de Florennes - asbl, en collaboration avec la Communauté Française, la Province de Namur et les Tournées Art et Vie**

PAF : 5 € - 3€ pour les moins de 18 ans - Conseillé à partir de 13 ans.

-----  
Une organisation des Associations patriotiques (F.N.A.P.G. et F.N.C.) de Saint-Aubin, en collaboration avec l'Association des Groupements locale, la Commune et le Foyer Culturel asbl de Florennes, la Fondation Auschwitz, le Ministère de la Défense Nationale, les ambassades d'Algérie et de France, la Communauté Française, la Province de Namur et les Tournées Arts et Vie.



Pour Crupet85, l'année 2004 s'est terminée par la traditionnelle manifestation « Saveurs et Lumières de Noël ». Malgré une autre organisation parallèle dans l'entité (quid de la communication !!), 196 personnes venant de divers coins de la Belgique (la preuve que Crupet s'exporte bien) ont contribué au franc succès de cette festivité. Nous les remercions et leur disons « A l'année prochaine ».

Au cours de février 2005, le souper de la St Valentin a réuni plus de 60 convives. Ce fut aussi une belle réussite, il est vrai qu'un magnifique orchestre assurait une ambiance musicale style années 60.

Un petit bémol à toutes ces réussites. Devant le peu d'engouement des Crupetois à participer à la « Macrâle 2004 » et compte tenu d'un contretemps, le comité Crupet 85 a du se résoudre à supprimer l'organisation de

la « Macrâle 2005 ». Espérons qu'il ne s'agit que d'une suppression momentanée et non d'un renoncement. L'organisation pour les années à venir dépendra de l'intérêt que vous porterez à ce genre de manifestation.

Le 22 mai 2005, au Château Ferme de Courrière, dans le cadre de l'année de la bière, Crupet 85 se chargera de faire connaître sa bière, « La Cuvée du Moulin ». Par votre présence, montrez votre intérêt (même en dehors du cadre de notre beau village) aux organisations aux quelles vos comités participent.

Pas besoin de rappeler que le 5 juin 2005 aura lieu notre traditionnelle Brocante. Vous pouvez déjà retenir vos places chez Monsieur Pierre Marchal, téléphone 083. 699049. N'attendez pas le dernier moment, les meilleures places seront attribuées en fonction de la date de la réservation.

Nous rappelons à tous que la salle Crupet 85 peut être louée moyennant le respect d'une convention de location et d'un règlement, ce qui n'est hélas pas toujours le cas actuellement. L'A.S.B.L. Crupet 85 engage des frais pour que vous puissiez bénéficier d'un bon confort lors de vos prises en locations. Dans l'intérêt de tous, pensez y. Nous vous en remercions.

Nous ne voudrions pas terminer ce petit texte sans remercier les 3 x 20 de Crupet pour l'invitation à leur dîner du 05 mars 2005. Ce fut une journée magnifique. Encore une fois merci Jean Pierre pour ton succulent repas accompagné de bons vins. Dans le cadre de cette amitié Seniors – Crupet 85, nous comptons réorganiser une petite après midi festive au cours de cette année.

Amitié à tous

*Pour le comité Crupet 85*  
*Daniel Haesaert*  
*Secrétaire*  
*Site Crupet 85*  
<http://www.crupet85.be>

Les 3X20 pendant leur dîner  
d'anniversaire →

**NDRL : visiblement le dialogue entre  
les générations fonctionne à  
CRUPET**



## **LES CRUPETOIS SONT GENEREUX ... LES AUTRES VILLAGES AUSSI !**

Les deux opérations de solidarité menées dans notre entité avec la participation bénévole de plusieurs crupétois ont donné des résultats encourageants.

### **OPÉRATION 11.11.11**

**405 EUROS.**

C'est la somme récoltée le 11 novembre 2004 aux portes de Crupet au profit de l'opération 11-11-11. Merci à tous les crupétois pour leur geste. Cette somme correspond à une moyenne de 87 euro cents par habitant de notre petit village! Selon cette petite statistique, l'entité d'Assesse se classait d'ailleurs l'an passé en premier parmi toutes les communes de la province. Avec 3966,62 euros (+ 100 euros par rapport à 2003) l'opération 11-11-11 à Assesse contribuera à soutenir les efforts de qualité d'agriculteurs palestiniens, des actions de promotion de la paix dans une région troublée des Philippines, la coordination des ONG en République démocratique du Congo et l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel d'éleveurs comoriens.

Dylan, Patrick, Jacques, Louise, Ariane - et sa sœur :  
les bénévoles 11-11-11 de cette année.

### **CAP48**

**390 EUROS**

En 2004 nous avons récolté 2.375 EUROS distribués comme suit :

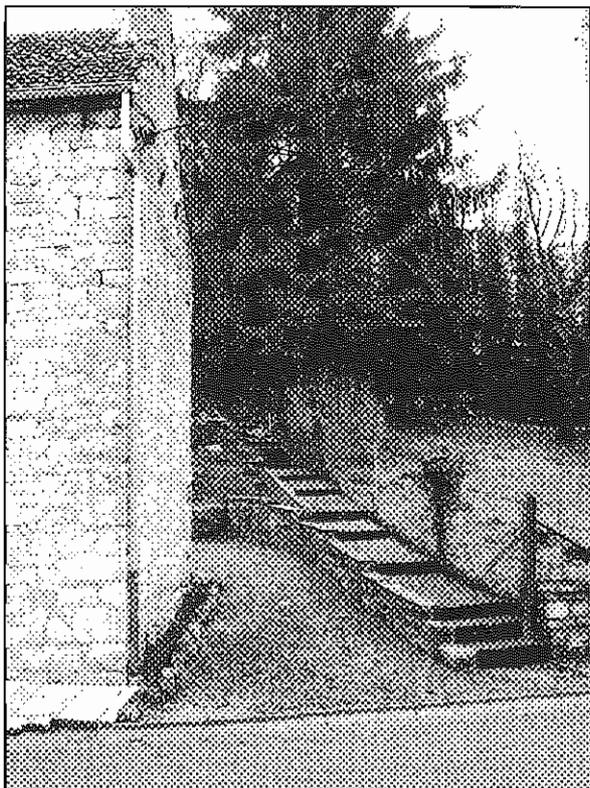
Que nous réserve 2005 ? De nouvelles forces vives se sont proposées dans toute l'entité et l'espoir est grand de voir ces résultats s'améliorer encore. Merci à tous ces bénévoles et aux habitants de l'entité pour cet élan de générosité.

Freddy Bernier,  
coordinateur pour l'entité d'Assesse.

ASSESSÉ	415
COURRIÈRE	420
CRUPET	390
FLOREE	250
MAILLEN	365
SART-BERNARD	335
SORINNES-la-L.	200

## **BONNE NOUVELLE POUR NOS SENTIERS**

Le sentier menant de la rue haute (jeu de balle) à la rue basse et à la ruelle de messe nous tient particulièrement à cœur.



Récemment le groupe sentiers (dont fait partie notre ami Patrick Collignon<sup>1</sup>) a fait un petit tour pour dégager quelques objets encombrants et ce, en pleine harmonie avec les riverains. Voici ce que Patrick nous en dit :

« Pendant de nombreux mois, l'entrée du sentier n° 51 du côté de la rue Basse a été rendue quasi impraticable suite à des travaux réalisés par des riverains. Ces derniers ont récemment effectué la remise en état. Le forum de Crup'échos les en félicite. Par ce travail d'excellente qualité esthétique et pratique, il est maintenant à nouveau possible de rejoindre aisément le centre du village en empruntant cette "Ruwale aus Strons"<sup>2</sup>, étroite, mais oh combien bucolique!

Tout en parlant de chemins, signalons le projet de la Fête de mai dont l'élargissement au territoire d'Assesse se poursuit. Selon nos informations, l'ASBL opérerait pour plusieurs nouvelles boucles, intégrant de nouvelles œuvres d'art. L'un d'elle partirait de Crupet vers Inzéfy, Jassogne, Vovecène, La Ramonette, Coù puis retour sur le village. Ce parcours permettrait de valoriser certains tronçons de chemins sur lesquels des problèmes avaient été relevés il y a quelques temps (voir Crup'échos n° 64 ). Nous pensons entre autres au chemin de la Ramonette et à son prolongement vers la ferme de Coù.

← *L'escalier menant au sentier et aménagé par Madame Warnant*

<sup>1</sup> Patrick Colignon-Disclez -- rue Haute 34 -- B 5332 Crupet Tél: +32 (0) 83 69 92 75

<sup>2</sup> C'est l'appellation trouvée sur d'anciens documents. Nous préférons par exemple « *Sentiers aux escargots* »



Prochaines expositions à la Galerie  
**ART PERO**

asbl. Le Boefi .

Du 15 avril au 9 mai 2005

René DERHET , aquarelles et huiles .

Anne BOUVY , bijoux et laine artisanale .

Samuel VAN DEN BERGH , sculptures .

SPECIAL FÊTE DES MAMANS

Dès le vendredi 29 avril ,

Des bijoux , des fleurs et des petits objets artistiques .

Du 11 mai au 6 juin 2005

André ROSTERE , huiles

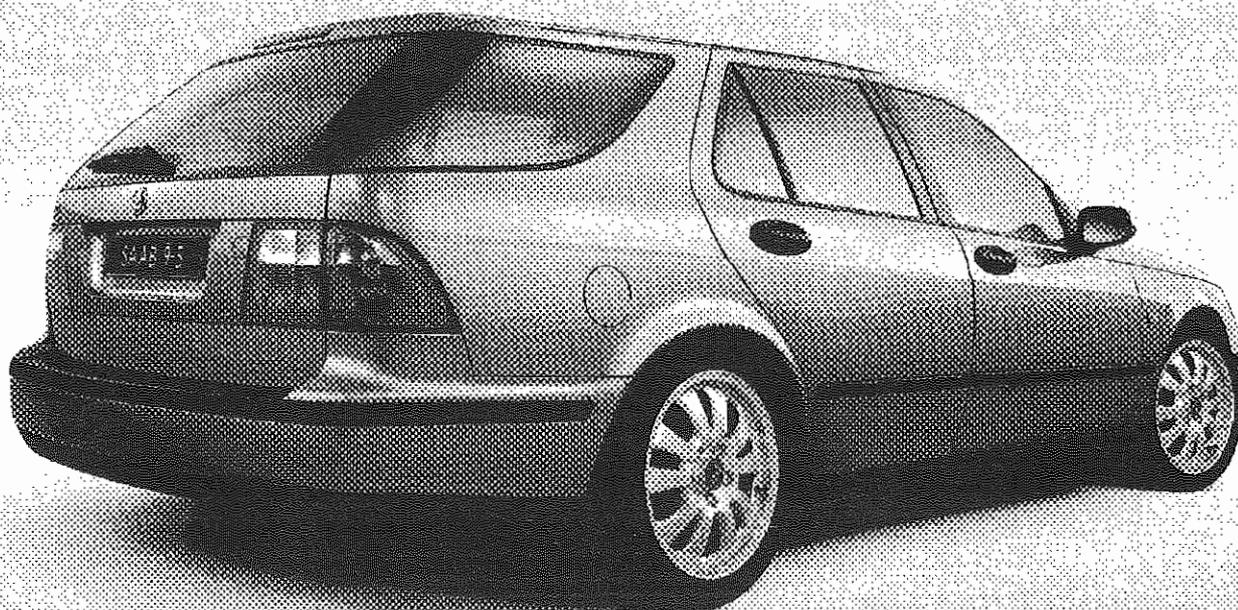
Jenny BASTIAENSENS , céramiques .

Bienvenue aux Crupétois lors des vernissages .

12, rue haute-5332 CRUPET

T/Fax : + 3283/657730

Email : [ogui2004@yahoo.fr](mailto:ogui2004@yahoo.fr)



## Saab 9-5 Estate 2.2 TiD



● Série limitée "Business Edition", équipement exclusif à un prix exceptionnel : € 29.990 prix net.

**Équipement exclusif :**

Intérieur cuir (sièges et panneaux de portes)  
Volant, levier de vitesses et soufflet en cuir  
Peinture métal (ou noire)  
Jantes alliage 16" exclusives  
Climatisation électronique à 2 zones (ACC)  
Electronic Stability Program (ESP)  
ABS avec répartiteur d'effort de freinage (EBD)  
Traction Control System (TCS)  
Vitres à commande électriques avant et arrière

Appuis-tête actifs à l'avant (SAHR)  
Airbags frontaux et latéraux "intelligents"  
Système Audio AS2 (Radio-CD-Cassettes) 150W 7HP  
Commandes audio au volant  
Saab Information Display (Ordinateur de bord)  
Phares à fonction "follow me home"  
Verrouillage central à commande à distance  
Comfort Pack  
Volume de chargement 1490 L (banquette rabattue)

SAAB 9-5 2.2TiD, CONSOMMATION MOYENNE 6,9L/100KM, ÉMISSION CO<sub>2</sub> 178G/KM, INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (A.R. 19/03/2004) - WWW.SAAB.BE (RUBR. EXPLORER SAAB)

**QUEVRAIN**

Chaussée de Marche, 555 - 5101 Namur (Erpent) - Tél. 081/32.05.11 - Fax 081/30.47.17

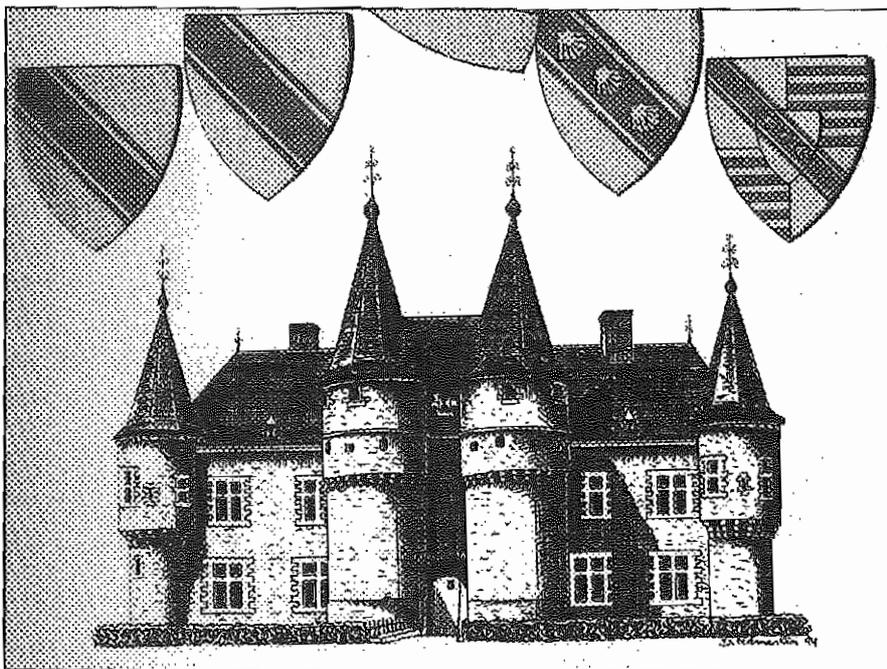
## **SPONTIN D'EAU ET DE PIERRE, UN LIVRE PRESTIGIEUX**

Il y a 900 ans exactement, en 1104, le nom de Spontin apparaît pour la première fois dans une charte. Le village ou la paroisse existait pourtant déjà un siècle auparavant, ce qui implique que Spontin est à peu près millénaire. C'est le début d'un destin à la fois banal et exceptionnel pour ce petit village condruzien, lié longtemps à la famille de Beaufort-Spontin et connu surtout pour son château, ses sources d'eau minérale et ses carrières. Là aussi où se situe - depuis 2003 - le centre géographique de la Région Wallonne. Pour célébrer de façon éclatante tous ces événements, un travail d'équipe, sous la direction de Jean Germain et Louis Genette, a permis de réaliser un magnifique ouvrage sur Spontin qui fera date. Un ouvrage scientifique et sérieux, bien documenté, agréable à lire, accessible à un large public, truffé de photos anciennes et récentes. On épinglera une nouvelle étude du cimetière du Bas-Empire et mérovingien par André Dasnoy, une étude en grande partie inédite sur le château de Spontin par Jean-Louis Javaux, de large évocations de la géologie, de la botanique, de l'aménagement du territoire, de la démographie, de l'archéologie, de l'histoire quotidienne des manants et l'évocation des guerres, du wallon avec l'étude des lieux-dits et des surnoms de naguère, des carrières, des eaux minérales, des moulins et des fermes, du Bocq, des captages de la CIBE destiné à Bruxelles, de l'immigration italienne, etc.

Bref, personne n'a été oublié, pas même les voisins de Senenne et de Durnal qui ont partagé un peu de cette histoire.

Un ouvrage de plus de 800 pages en deux tomes à découvrir impérativement par tous ceux qui aiment Spontin, la vallée du Bocq, le Condroz en général.

Un des plus beaux livres sur un village de Wallonie ...



Sans hésiter, nous vous conseillons ce magnifique livre. Il peut être obtenu chez notre ami Monsieur Jean Germain au prix de 45€ (prix coûtant - [germain@bgsh.ucl.ac.be](mailto:germain@bgsh.ucl.ac.be) ou chez un membre de l'ASBL

« La mémoire de Spontin »  
renseignements sur le site [www.spontin.be.tf](http://www.spontin.be.tf)).

Pour le forum  
Crup'Echos  
Pascal ANDRE

*NDLR : à l'instar de ce qui a été fait à Spontin, un projet mûrit dans la tête des auteurs et dans celle de notre ami Jean-Pierre Binamé. Celui-ci nous en parlera en détail dans notre prochaine édition. En attendant : videz vos tiroirs et vos fonds de grenier, vous y trouverez certainement des données sur Crupet qui nous intéressent ! (photos, livres de paie, ....)*

## L'ARTICLE 330

Si l'article 330 donnait l'occasion à COURTELINE de dresser une satire de la Justice et de son fonctionnement, il a surtout permis à ARTMONIE de relancer le théâtre à CRUPET!

Je ne reviendrai pas sur la pièce en elle-même. Retenons simplement le succès qu'elle a remporté auprès du public, particulièrement nombreux pour nous encourager. MERCI!

Cela conforte notre envie de poursuivre et de nous améliorer.

ARTMONIE remercie particulièrement Georges GRANDJEAN pour sa mise en scène et félicite chaleureusement LA BRIGE, alias J-P BINAME, pour ses talents d'acteur face à un rôle très ardu.

Le Substitut, alias Thierry BERNIER, nous laissait également entrevoir des dessous ... affriolants, ainsi que de beaux restes!

Notre plus vive gratitude à nos 2 imperturbables assesseurs : Georges GENDEBIEN et Jean-Pierre PAQUET!

Les compléments musicaux étaient assurés avec talent, brio et saine diversité par François HUMBLET, Xavier BERNIER et "Ben G".

N'oublions pas les bénévoles (préparation salle, prêt toges, couture,...) sans qui rien n'était possible!

Pour la fin de l'année, ARTMONIE est en mesure de vous annoncer une création originale, en 3 actes, du Substitut ci-devant nommé!

Klaus Trophobes s'abstenir!

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de nos autres activités! L'expo artistique fêtera ses 20 ans! Nous avons l'intention de lui réserver un éclat particulier!

ARTMONIE, un cercle parmi d'autres à CRUPET. Un but commun à tous : nous rassembler dans l'amitié et la fraternité!

A bientôt,

Marcel PESESSE

***Dernière minute : le prévenu LA BRIGE, ayant purgé ses 13 mois d'emprisonnement et ayant fait amende honorable, est accueilli au sein de notre groupement.***

***Qu'il soit le bienvenu comme toute autre personne intéressée!***

## L'EXODE DE MAI 1940 (SUITE)

L'exode de 1940... André Quevrain avait 9 ans à cette époque... Suite aux épisodes précédents, il se souvient :

*« Mon père avait été mobilisé à Malines, avec comme mission de créer un ARCA (atelier de réparation de véhicules automobiles) en même temps que d'autres garagistes de la province, dont Maurice THYS de Forville, et Georges BELGEONNES de Mettet.*

*C'est sur ses conseils que nous avons embarqué, mon grand-père, ma mère et moi, sur le chariot de mes oncle et tante Jules et Jeanne BOUSSIFET de Stave, à destination de la France.*

*Nous étions donc onze à avoir pris place dans le chariot bâché, avec nos sacs et valises, et lorsque nous avons franchi la frontière, nous nous sommes rendu compte qu'une colonne importante de chariots semblables prenait la même direction. C'est aux abords de Saint-Quentin que nous avons subi un bombardement important. Nous devons apprendre plus tard que c'est là que deux*

*Crupétoises, Marie SACRE et Zélie CARTON, avaient laissé leur vie.*

*Après plusieurs jours de route, nous nous sommes arrêtés, et avons été hébergés dans une ferme, et en pleine nuit, le branle-bas a été donné et nous sommes repartis à vive allure : les troupes allemandes avaient été annoncées, et étaient très près de nous rejoindre...*

*Notre point d'arrivée fut Châteauroux, dans l'Indre, où nous devons passer plusieurs semaines dans un hangar, les plus jeunes d'entre nous (dont j'étais) furent hébergés dans un dortoir situé au dessus de l'école, ce qui nous a incités à participer aux cours avec les petits Castelroussins.*

*Les troupes allemandes ont bientôt occupé la région, et nous avons dû rentrer en Belgique, vers la mi-septembre, où l'on nous croyait disparus à jamais... »*

## YAN ....QUATRI-INME

### ACTE

Yan esteut rintrè à PECRULE dispeuye sakants mwès, si mariadge esteu rovi. On aveu mètu l'épisode dol soucoupe imaginaire, et des dégâts qu'elle aveut fé, selon l'Renne, su l'compte des oradges, naturellemint..

Les fiesses dol libération avunt fé bramint do brût pa t'tavau l'région, les anciens prijenis estunt mêtus à l'honneur à totes les occasions, et les médailles avunt stî d'mandées po tortos : i gn'aureut pon d'djaloux.

Li mayeur di PECRULE, on bon vî sinsî, aveut stî man'çi mwins côps d'yesse deporté en Allemagne, main les Boches avunt yeu peu des réactions des autorités provinciales qui l'avunt zèls minmes mètu en place. Todis esti qu'à chaque réception, i l'esteute en fwârt bonne ètinte avou tot l'monde, et i n'si priveut jamais do mète nosse Yan à l'honneur. I n'aveu fé s'chouchou. Et minme di pu, si l'mot « héros » n'aveu co jamais stî lachi, on n'è pinseu nin mwinsse o villadge.

Les élections approtchunt, et les hommes en place avunt bin sûr sitî fwârt convenabes do tin dol guère. Ossi, l'opposition n'aureut wère di chance do compromette leu r'passadge en majorité.

Y gn'aveut deux lisses : les intérêts communaux n° 1 (lisse do mayeur sôrtant), et les intérêts n° 2 (l'opposition), et p'puis, on vî deur à cûre, on célibataire lommè DASSENNE, qui s'présinteu tot seû, avou, comme objectif annonci, qui l'vôye qui mwinr'neu à s'cahute, esteu à r'fè dispeuye longtims, main qui les autorités ni s'y avunt jamais intéressè. C'esteute bin l'vrai : i payeut ses taxes comme tortos, et i l'esteute todis mètu d'costè. I l'esteute causu div'nu l'rizée do villadge.

Li lisse do mayeur annonçeut des novias candidats crwèyauves, et YAN DE MOL figureut à l'avant-dérenne place, « po fè nombe ». Portant, les candidats qui fiyunt totes les huches, po s'assurè les vwès d'leus pratiques, ni manqunt nin do d'mandè qu'on vôte por zèls, bin sûr, et puisqui l'lwè l'permetteut, qu'on vouye bin vôtè en minme tims po YAN di peu dol discoradgi si l'aveu trop wère di vwès.

On a fait des affiches, avou comme slogan « justice et place po tortos dins on villadge en expansion ». Les pus arèdgies po collè aux affiches et fè l'rèclame po nosse YAN, ça stî s'feume et s'belle-mère, riv'nue tot d'on côp à des sentimints di bon accord avou tortos.

Li lisse n°2 aveut on programme à wère près pareil : « bâti on vrai villadge et donnè d'l'ovradge à tot l'monde ) C'esteute kif kif bouricot. On raueut les affiches dol lisse opposée, ou bin on r'coleut d'ssus ; les partisans s'bagarunt, et pu c'qui l'grand djoû approtcheut, pu est-ce qui l'tension monteut : il esteute tims qui c'seûe tot.

Advint çî qui d'veut advinu : li résultat a stî bin vite connu, et closes les discussions : 5 sièges po l'lisse do mayeur, 3 po l'lisse opposée, et l'nouvi-inme homme sèreut nosse DASSENNE. Main c'est nosse YAN qu'a ramassè l'pu d'vwès, di pu qui l'mayeur li-minme. Ci qui fé qu'on lî a proposè l'place, main i s'a contintè d'on posse d'échevin, avou comme attributions : les sports, li djon-nesse et les affères sociales. C'esteute dèdjà bramint por on'homme di trinte ans, sins expéri-ince, nin pu connu qu'ça, et qu'aveut fé, conte si goût, pu d'dij'ans d'armée. et rin d'ôte.

Nosse brave vî mayeur a stî bin rate dispasè pa les propositions da ses échevins, et après trwès ans, il a stî binauge do passè s't'èchèpe à nosse YAN.

One di ses idées a stî, fwart naturellemint do pinsè à l'vôye da DASSESSE : dispeuye les ans et les rasans qui nosse t'homme brèyeut po s'vôye, il esteute grand tims do lî d'dnè satisfaction : i l'aveut bin mèritè. Pratiquemint assurès d'awè les « subsides pour chemins agricoles », i gn'aveut pu qu'à fè passè l'point au conseil, et pon d'doute, çî sèreut l'unanimité por one one télé réalisation, qui n'costéyereut nin grand tchôse à l'commune. Main à l'surprije générale, su les nouvelles vwès, i gn'aveut qu'yût favorabes au projet, pasqui nosse DASSENNE a parvinu à vôtè conte. dandgereux, par habitude do todis s'opposè à tot, et tot dj'ant qui ça n'est valeut pu les pwin-nes, puisqui n'aveut pu qu'po sakants après l'dinë à vikè, dijeut-i.

A sîre. si vos vloz bin ?

AQ

## Yan... QUATRIEME ACTE (Traduction)

Yan était rentré à Pécrule depuis quelques mois, son mariage était oublié. On avait mis l'épisode de la soucoupe imaginaire et des dégâts qu'elle avait occasionnés (selon le Renne) sur le compte des orages, naturellement...

Les fêtes de la libération avaient fait beaucoup de bruit dans toute la région, les anciens prisonniers étaient mis à l'honneur à chaque occasion, et des médailles avaient été demandées pour tous : il n'y aurait pas de jaloux.

Le bourgmestre de Pécrule, un bon vieux cultivateur, avait été menacé de déportation mais les allemands avaient craint les réactions des autorités provinciales, puisque eux-mêmes l'avaient mis en place. Toujours est il qu'à chaque réception, il était en fort bonne entente avec tout le monde, et qu'il ne se privait jamais de mettre notre Yan à l'honneur : il en avait fait son protégé... De plus, si le mot « héros » n'avait jamais été prononcé, on n'en pensait pas moins au village...

Les élections approchaient, et les hommes en place avaient été fort convenables pendant la guerre. Aussi, l'opposition n'aurait qu'un très peu de chance de compromettre leur passage en majorité.

Il y avait deux listes : Intérêts Communaux n°1 (liste du mayor sortant) et Intérêts Communaux n°2 (l'opposition), et puis, un vieux dur à cuire, un célibataire nommé DASSENNE, qui se présentait seul, avec comme seul objectif annoncé, l'aménagement de la route qui menait à sa bicoque, et qui était à réparer depuis belle lurette, mais à laquelle les autorités ne s'étaient jamais vraiment intéressés. C'était pourtant bien vrai : il payait ses taxes comme tout le monde, et était toujours mis de côté. Il était presque devenu la risée du village...

La liste du mayor proposait des candidats croyables, et Yan de Mol figurait à l'avant-dernière place, « pour faire nombre »

Cependant, les candidats, qui sonnaient à toutes les portes, pour s'assurer des voix de leurs amis, ne manquaient pas de demander que l'on vote pour eux, naturellement mais en même temps pour Yan, puisque la loi le permettait, et par crainte de le décourager, s'il avait trop peu de voix...

Des affiches furent imprimées, avec comme slogan « justice et paix dans un village en expansion »

Les plus enragées pour coller les affiches et faire la publicité pour notre Yan, furent sa femme et sa belle-mère, revenue d'un coup à de bons sentiments de bon accord avec tous...

La liste n°2 avait un programme très proche du leur : « bâtir un vrai village et donner du travail à chacun » : c'était pareil... On arrachait les affiches de l'adversaire ou bien on collait les unes sur les autres, les partisans se bagarraient entre eux, et plus le grand jour approchait, plus la tension montait : il était temps que cela cesse...

Advint ce qui devait advenir : le résultat a été bien vite connu, et mettait fin aux discussions... 5 sièges iraient à la liste mayorale, 3 à la liste opposée, et le neuvième homme serait notre DASSENNE

Mais c'est notre Yan qui a récolté le plus de voix : plus que le bourgmestre lui-même. Ce qui fait que la 1<sup>ère</sup> place lui fut proposée, il se contenta d'un poste d'échevin, avec comme attributions : les sports, la jeunesse, et les affaires sociales. C'était déjà beaucoup pour un homme de trente ans, sans expérience, pas plus connu que cela, et qui n'avait, pour tout bagage, que ses dix ans d'armée, passés à son corps défendant... rien d'autre.

Notre brave vieux mayor fut bientôt dépassé par les propositions de ses échevins, et après trois ans, il fut soulagé de passer le flambeau et son écharpe à notre Yan ...

Une de ses idées fut, fort naturellement de penser à la route du sieur DASSENNE, depuis les années que notre homme en bavait, il était temps de lui donner satisfaction : il l'avait bien mérité. Pratiquement assurés d'obtenir les « subsides pour chemins agricoles », il restait donc à inscrire le point à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, et nul doute qu'il serait voté à l'unanimité, puisque la réalisation ne coûterait pas grand chose à la commune... Mais, à la surprise générale, sur les neuf voix, il n'y en avait que huit favorables au projet, puisque notre DASSENNE est parvenu à voter contre, sans doute par habitude de s'opposer à tout, et en disant, pour se justifier, que cela ne valait plus la peine, puisqu'il n'avait plus que quelques après-midi à passer sur terre, disait-il...

A suivre... si vous le voulez bien ?

A.Q.

*Cette photo, prise au vol, d'un renard chapardant tout ce qu'il trouve dans un camping de Crupet sert de trame au récit qui suit ... (pour une fois) pas complètement sorti de l'imagination d'un de nos rédacteurs !*

*Voici ce qu'il nous raconte :.....(pages suivantes)*



## Camping a Crupet, .....d'ja r'cî onne carte postale

Vis soçons,

Nos v'nans vos sohîti one bonne année, et pa l'minme occasion, vos r'mercyi, Stéphanie et mi, po l'bonne place di camping qui vos nos avîz trouvè au mwès d'ausse dins les fonds d'Crupet.

Jusqu'asteûre, nos avuns candgi d'quaurtî chaque année, mins à Crupet, dj'a bin l'idée qui n'nî rirans l'estè qui vint...

Qui d'j'vos esplique poqwè : ci djoû-là, quand n'n'avans plantè nosse tente, nosse prumî embarras a stî do ramech'nè sakants pîres et des broquettes po cûre des canadas et des saucisses su l'brêûje : c'est todîs pa on barbecue qu'on c'mince li camping di vacances, don ?

Et comme i d'mereut des resses, nos l'z'aveun lèyi drî l'tente, et n'nestuns èvoye no porminè, tîmps qui fiyeut cor one miète clair : mins vola, quand n'avans riv'vu po dwârmu, les bons resses avunt disparu : i n'dimereut qu'sakants ouchas.

No z'avuns d'jà rovyi l'affère, et l'lend'mwin, comme i vleut plovinè à l'heure do dîné, nos avuns maugni one assiète di saumon avou one salade, et lèyi one pârtie do menu su l'taûve, à l'intérieur. Mais, li tîmps do fè nosse porminâde digestive, one novèle surprîje no ratindeu : çî qui d'moreut d'pèchon aveut disparu. Y nos choneut awè vèyu on rossia tchin qui mostreut s'stièsse au d'bout dol pature, mais i n'faut jamais accusè on voleur s'on n'l'a nin surpris l'mwin o sach, dis-t-on...

Ossi, li mia qui n'avuns à fè, c'esteu do fè attintion à nosse mougnaige, et do saye do veuye à quî qui n'avuns à fè. One aute solution c'esteu do sogni

**Mi response n'a wère taurdji...**

Stéphanie, Maxime,

Vosse carte di Novel-An et l'photo do r'naud èpwartant vosse bottine nos-z-a fè grand plèji : çà stî one grande risée dins l'maujone quand dj'a esplichè vos aventures di campeu à CRUPET...

I faut quand minme qui dj'vo d'fye qui nos espèrans vo r'veuye au mwès d'ausse qui vint. Li plèji do restaurateur et l'çî do r'naud vèront s'ajoutè au mène, quand vos r'véroz dins nosse patelin : vos z'î sèroz l'binvenu.

I gna surtout one sakwè qui faut qui dj'vos d'fye : tote li samwin-ne qui v'z'avez passè ad'dé nos ôtes, les pouyes et les ôyes dol rue Basse ont stî binauges do n'pu yesse disrindgies pa li r'naud qui v'z'occupîz et qui vos avez bin v'lu nourri : quand dj'vos l'dis qui tot l'monde vos ratind les brès grand douviès...

Ah vormint, dj'a des adresses di cwamjî et d'martchand d'solès à vo proposè : i d'meurenut tos les deux à l'aute bout dol rue Basse : deux grands hommes (les pus grands do villadge) à fè binauges...

Avou tot çà, dji roviè do vos transmette mes meilleus sohais po l'an qui vint, et tos les çis qui s'ront, tant qu'on z'î est. Volà : c'est fait... à bin rate, d'abôrd ???

Plein d'amitiaux'tés

l'voleur tos les djoûs, po n'èl nin tchessi, si jamais c'esteu one sakî d'intéressant : on gangne todîs à fè l'bin autoû d'li, don ?

Et c'est çà qui n'avans fé , jusqu'au djoû qui n'avans décidé d'allè au restaurant po nos candgi les idées, et po fè honneur à l'rèclame qui vos nos n'avîz fé : çà stî nosse chance, po c'minçî po l'banquet qui no ratindeu vélà.

Mins ossi po l'novelle surprîje qui n'n'avans trouvè à nosse nîtrée à l'tente : les botines qui n'avunt lèyi à l'intrèye avunt disparu , nin les deux paires, mais les deux gauches... i no d'mereut les deux drwètes, et çî còp-çî, i gnavent des traces di pattes, et l'tchin nos-aveut v'raimint ratindu, à mwins qui n'aureut nin yeu l'tîmps d'èpwartè les quate solès, pasqui nos avans vèyu ses pattes di drî... Mais por on tchin, i l'aveu one fwârt grande quèwe : pon d'doute, c'esteu d'on r'raud qui s'agicheut...

Ossi, l'lendmwin, dj'a apprêté m'appareil à photos, et dj'a stî m'catchi po plu surprinde li voleur...

Ci qu'a arrivè, esteut à prévoir : nosse soçon a riv'nu po achèvé s'forfait, et nos l'avans surpris quand i n'alleut avou l'twèzi-inme solè.

Dji m'è vaureut do n'nin vos èvoyi l'photo en question...

Quand dj'vos dis qui no z'è rirans à Crupet l'estè qui vint : mi p'tit dwè m'dit qui gna co bramint d'discouviettes à fè dins vosse villadge.

En'attendant, nos vos èvoyans plein d'amitiaux'tés , tot vos dj'ant « à bin rate »

**Maxime.**

A.Q. JANVIER 2005

## Camping à Crupet, .....j'ai reçu une carte postale

Chers amis,

Nous venons vous souhaiter une bonne année, et par la même occasion, vous remercier, Stéphanie et moi, pour la bonne place de camping que vous nous avez trouvé au mois d'août dernier dans les fonds de Crupet.

Jusqu'à présent, nous avons changé de place chaque année, mais à Crupet, j'ai bien l'impression que nous y retournerons l'été prochain...

Que je vous explique pourquoi : ce jour-là, quand nous avons planté notre tente, notre premier souci fut de rassembler quelques pierres et des bouts de bois pour cuire des pommes de terre et des saucisses sur le braise : c'est toujours par un barbecue que commence un camping de vacances, n'est-ce pas ?

Comme il restait des reliefs de notre repas, nous avons tout abandonné derrière la tente, et étions partis en promenade, avant la tombée de la nuit. Mais, voilà, quand nous sommes rentrés, les bons restes avaient disparu : ne restaient que quelques os...

Nous avons oublié l'événement, et le lendemain, puisqu'il pleuvait à l'heure du repas, nous avons mangé une frisée aux lardons, et laissé une partie du dîner sur la table, à l'intérieur. Mais, le temps de faire notre promenade digestive, une nouvelle surprise nous attendait : ce qui restait du repas avait disparu. Il nous semblait avoir aperçu la tête d'un chien roux au bout du verger, mais, il ne faut jamais accuser un voleur, si on ne l'a surpris la main dans le sac, dit-on ...

Aussi, le mieux que nous avons à faire, c'était de surveiller nos victuailles, et de tenter de savoir à qui nous avions à faire. Une autre solution serait de

soigner le voleur tous les jours, pour ne pas le chasser, si c'était quelqu'un d'intéressant : on gagne toujours à faire le bien autour de soi, n'est-ce pas ?

Et c'est cela que nous avons fait, jusqu'au jour où nous avons décidé d'aller au restaurant pour nous changer les idées, et faire honneur à la publicité que vous nous en aviez faite : ce fut notre chance, d'abord pour le banquet qui nous attendait là-bas. Mais aussi pour la nouvelle surprise que nous avons trouvée à notre rentrée à la tente : les bottines que nous avons laissées à l'entrée avaient disparu, pas les deux paires, mais les deux gauches ; il nous restait les deux droites, et cette fois-ci il y avait des traces de pattes, et le chien nous avait vraiment attendus, à moins qu'il n'ait pas eu le temps d'emporter les quatre chaussures.. puisque nous avons vu ses pattes arrières. Mais pour un chien, il avait une bien grande queue : pas de doute, c'était d'un renard qu'il s'agissait

Aussi, le lendemain, j'ai préparé mon appareil photo, et je me suis caché pour surprendre le voleur. Car ce qui est arrivé, était à prévoir : notre copain est revenu pour achever son forfait et nous l'avons surpris quand il emportait le troisième soulier.

Je m'en voudrais de ne pas vous envoyer la photo en question...

Quand je vous dis que nous retournerons à Crupet l'été prochain : mon petit doigt me dit qu'il y a encore de nombreuses découvertes à faire dans votre village.

En attendant, nous vous envoyons nos bonnes amitiés, en vous disant « à bientôt »

**Maxime**

## Réponse :

Stéphanie, Maxime,

Votre carte de Nouvel An et la photo du renard emportant votre bottine nous a fait grand plaisir : ce fut une belle rigolade quand j'ai expliqué vos aventures de campeur à Crupet...

Il faut quand même que je vous dise que nous espérons vous revoir au mois d'août prochain. Le plaisir du restaurateur et celui du renard viendront s'ajouter au mien, quand vous reviendrez chez nous : vous y serez le bienvenu.

Il y a surtout une chose à vous préciser : durant toute la semaine que vous avez passé chez nous, les poules et les oies de la rue Basse ont été heureuses de ne plus être dérangées par le renard dont vous vous occupiez et que vous avez si bien soigné : quand je vous dis que tout le monde vous attend les bras grands ouverts...

A propos, j'ai des adresses de cordonnier et de marchand de chaussures à vous proposer : ils habitent tous les deux à l'extrémité opposée de la rue Basse. Deux géants (les plus grands du village) à rendre heureux, également...

Avec tout ça, j'oublie de vous transmettre mes meilleurs souhaits pour l'an prochain, et les suivants, tant qu'à faire. Voilà, c'est fait : à bientôt, donc ...

Plein d'amitiés.

A..Q. JANVIER 2005

## LES SENIORS DE CRUPET

Ce dimanche 6 MARS 2005, nous nous sommes attablés, à la Salle Sainte Famille, pour le dîner marquant notre première année d'existence. Nous étions une quarantaine, dont M. le bourgmestre BOUVEROUX, accompagné de son épouse, M. le Doyen CREMER, et une représentation du comité CRUPET 85. (voir par ailleurs)

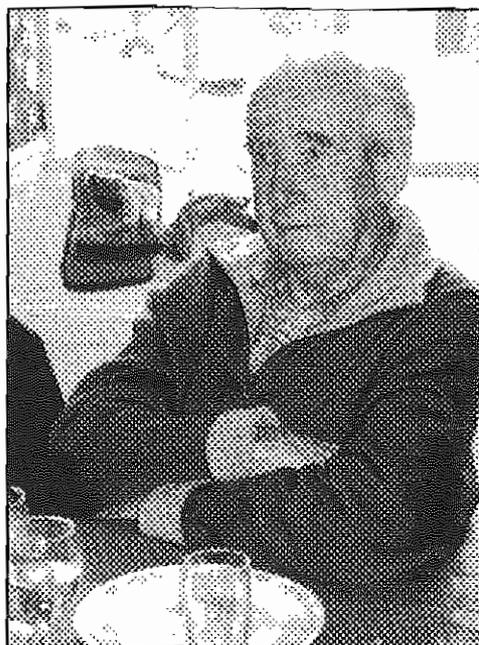
Unaniment, le repas fut apprécié, tant par les gourmands, que par les gourmets : bravo à Jean-Pierre...

Le jeudi 10 MARS, notre réunion mensuelle comportait surtout un programme de diapositives, présenté par Freddy : superbes vues de la Corse et de la Sardaigne... Commentaires circonstanciés... On en redemande... La preuve, le temps est passé si vite, que nous avons à peine eu le temps d'achever les bons restes du dimanche, et de jouer quelques parts de cartes : la tombola ? ce sera pour la prochaine fois.

Le 14 AVRIL, André nous montrera les photos et les souvenirs qu'il a ramenés d'Australie.

Nous espérons que Nicole pourra reprendre son cours élémentaire d'espagnol, révision à l'appui, si toutefois le rodage de sa galerie d'art est terminé... ???

Pour ce qui est de la bibliothèque, elle fonctionne à l'ARTPERO, comme promis. Merci d'y ramener les livres précédemment reçus...



Edmond, notre doyen -92 ans-, est toujours fidèle !

## RASTREINS

C'est-une constatation , et tot l'monde li comprend :  
A CRUPET, i gna pon d'grand voleûr ni d'vaurin  
Gna pupon d'grand'diveu, d'bandit ni d'pelehochin...  
Et portant, i no chonne qui nosse villadge rastreind...

I gna pon d'autoroute, i gna pon d'tram ni d'train,  
I gna pon d'farmacie, gna pon d'grand magasin  
Gna pupon d'fruitellerie, ni d'garadge, ni d'médecin.  
Et portant, gna pon d'doute, nosse viladge, i rastreind..

Gna todis d'pu d'vwêtures, garées dins tos les cwins,  
Su l' trottoir, li parking, et su les accotemints  
Li dimègne, c'est fwârt rare s'on trouve place au djardin :  
Vèyoze bin qu'nosse villadge rap'titi , qu'i rastreind...

Al grand messe, gna mwins côps, qui gna télémint des dgins,  
Qui'on cause do ralaudgi nosse t'èglise, l'an qui vint.  
Quand i gna one brocante, one fiesse , on' événement,  
Les visiteûrs nos d'gè : vosse villadge, i rastreind ...

Maigrè tos les progrès, maigrè les restchauffemints,  
Après les grandes tchaleûrs, et les grands événeinints,  
Vèyant c'qui s'passe aute paut, no r'purdans nosse train-train...  
No n'no-z è fians nin d'trop, si nosse viladge rastreind...

C'est qu'no-z'avans à coeur do r'cîre au mia les dgins ,  
Et qui l'place qui tègnet fait nosse grand contintemint  
Surtout, qu'on n'no dîye nin qu'no fians do sentimint :  
S'c'éreut co pé do dire qu'c'est nosse coeur qui rastreind...

A.Q.

### Traduction

*C'est une constatation et tout le monde le comprend  
A Crupet il n'y a pas de grand voleur ni de vaurien.  
Il n'y a plus de fiers paons, de bandit ni de  
« pelchochin »  
Et pourtant il semble que notre village rétréci.*

*Il n'ya pas d'autoroute, il n'y a plus de tram ni de train,  
Il n'y a pas de pharmacie, il n'y a pas de grand magasin.  
Il n'y a plus de fruitellerie, ni de garage, ni de médecin.  
Et pourtant sans aucun doute notre village rétréci.*

*Il y a toujours plus de voitures, garée dans tous les coins,  
Sur le trottoir, le parking et sur les accotements.  
Le dimanche c'est très rare si lon trouve place au jardin :  
Vous voyez que notre village rapetisse, il rétrécit !*

*A la grand-messe très souvent il y a tellement de gens  
Que l'on parle d'agrandir notre église l'an prochain.  
Quant il y a une brocante, une fête, un événement,  
Les visiteurs nous disent : votre village il rétrécit !*

*Malgré tous les progrès, malgré le réchauffement,  
Après les grandes chaleurs et les grands événements,  
Voyant ce qui se passe ailleurs, nous reprenons notre  
train-train.  
Ne nous en faisons pas trop si notre village rétrécit...*

*C'est que nous avons à cœur de bien recevoir les gens,  
Et que la place qu'ils prennent fait notre satisfaction,  
Surtout que l'on ne nous dise pas que nous faisons du  
sentiment :  
Ce serait encore pis de dire que c'est notre cœur qui  
rétrécit...*

# JLP

## Jacques Léonet-Païron

Décoration intérieur  
et extérieur

Revêtements de sols

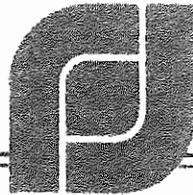
Stores d'intérieur

Garnissage

La Fagne, 34 - B-5330 Assesse

Tél. (083) 65.63.72

## Ets F. DELVAUX & C<sup>o</sup>



Parquets  
& Isolation

BOIS  
PANNEAUX  
PORTES  
LAMBRIS

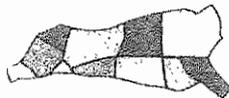
Avenue Schlögel, 39-41 - 5590 CINEY

Tél. 083 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 21 12 43

Boucherie Charcuterie

### DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy 5  
5530 DURNAL

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

## Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD

Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste  
création de jardins - pépinière  
Devis gratuit sans engagement

# **AUTO PNEUS SERVICE**

Quai de l'Industrie, 2 - 5590 CINEY GARE

Tél. 083 21 51 29

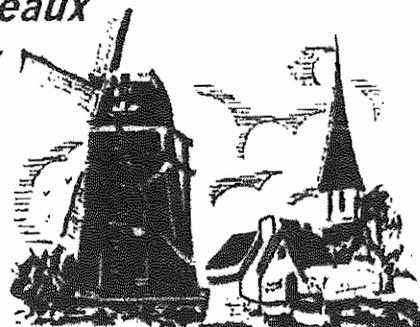
**SPÉCIALISTE PNEUS TOUTES MARQUES**  
**GÉOMÉTRIE ÉLECTRONIQUE**

## BOULANGERIE - PÂTISSERIE **NÉLIS & FILS** s.a.

- \* *Tous produits de 1° choix*
- \* *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- \* *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13**  
**5330 ASSESSE**

**Tél. 083 65.53.37**



ENTREPRISE DE NETTOYAGE

# CLEAN

VOITURES - VITRES - BUREAUX  
ENTRETIEN JOURNALIER

Avenue Roi Albert, 20 - 5590 CINEY

GSM  
0477 236190

Tel :  
083 218611



## ATELIER DE GARNISSAGE

GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS  
CHAISES DE TOUS STYLES  
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET  
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45  
GSM 0475 61 48 07

## Traiteur R. Poplimont

Organisateur d'événements

Mariage

Communion

Repas d'affaires ...



Avenue du Roi l'Evêque 25  
5100 Wierde

Tél : 081 43 59 85  
Fax: 081 83 38 12  
GSM : 0495 27 91 14

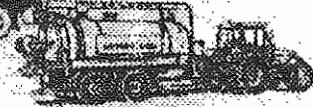
## BOTTON G. & Fils

- VIDEAGE fosses septiques
- DEBOUCHAGE canalisations



- Curage d'égoûts & avoires communaux
- Nettoyage de citernes à eau

- Location WC portable pour FESTIVITES



4 Rue de Louvain - 5330 MAILLEN  
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88  
AGREMENT REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or

SABLAGE - REJOINTOYAGE  
HYDROFUGATION  
RÉPARATION DE FAÇADES

## Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a  
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

## Peintures NOUGARDY

Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE  
☎ 083 21 23 15

Papier peint - Tapis plain  
Carpettes - Tapis de pied  
Revêtement sols & murs

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h  
Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

# Reine COLIGE

Pédicure - Podologue



Se rend à domicile

Reçoit les mardi et samedi, de 16 à 20h.

Tél. 081 46.15.54

**Rue de Brimez, 127 - 5100 WÉPION**

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

**HENNUY**

RUE DE LENNY N° 107A & 93  
5360 NATOYE

**TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50**

**MATAGNE**

Successieur P.F HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34  
5000 NAMUR

**TEL 081/ 26.09.99**

**G.S.M 0475/ 641682**

TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT  
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES  
SOUVENIRS MORTUAIRES.

*Taverne - Restaurant - Crêperie*

*« Al Besace »*



Rue Haute, 11

5332 CRUPET

(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41

## **RÉPAR - CUIR**



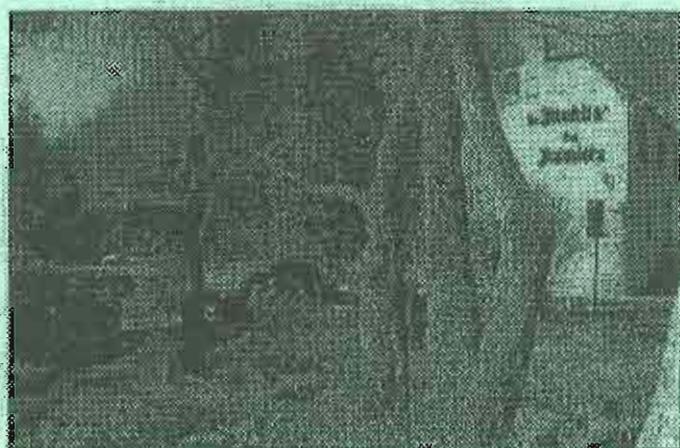
rue St Joseph, 9

**5332 CRUPET**

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI  
MOUTON RETOURNÉ**

**TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION**



# LES RAMIERS

Restaurant gastronomique

<b>Prix (euros)</b>	<b>de</b>	<b>à</b>
Lunch	31	
Carte	45	59
Menu	31	70

Fermeture hebdomadaire : lundi soir - mardi  
Par beau temps, dîner à la terrasse.

## HÔTEL \* \* \* \* \*



## HÔTEL DU MOULIN DES RAMIERS

Internet : [www.moulins.ramiers.be](http://www.moulins.ramiers.be)  
E-mail : [info@moulins.ramiers.be](mailto:info@moulins.ramiers.be)

à CRUPET - ☎ 083 69.90.70

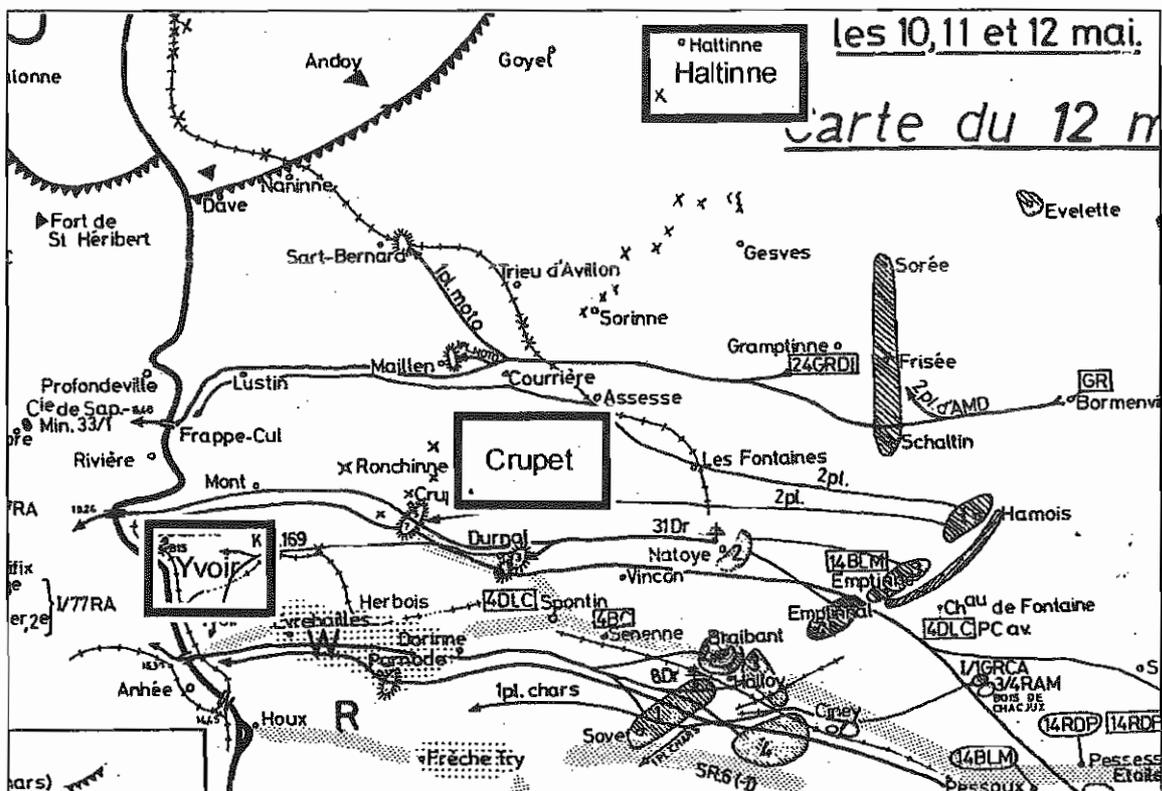
Fax : 083 69.98.68

# CRUPET

## Échos

TRIMESTRIEL - 19<sup>e</sup> année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

## Le combat de Crupet



## 12 mai 1940

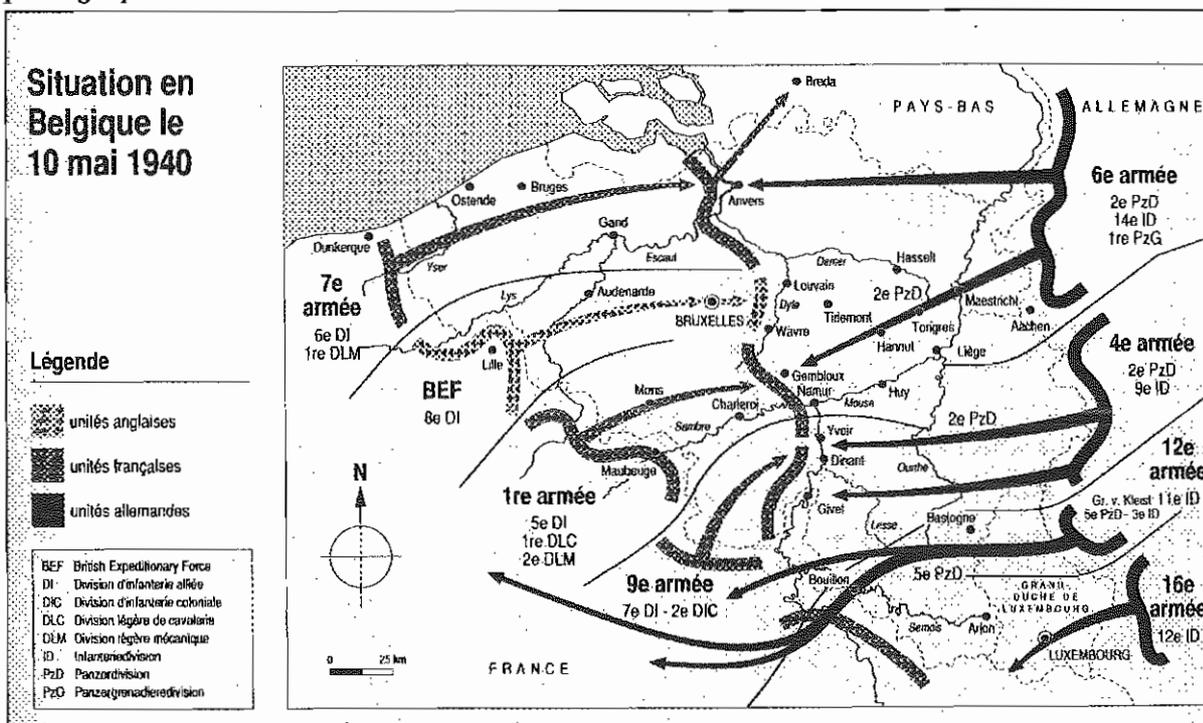
Freddy Bernier, ir  
Colonel e.r. du Génie.  
Janvier 2005.

# LE COMBAT DE CRUPET 12 MAI 1940

Grâce à un ami de Crup'echos, Pol Dave, nous disposons des récits du combat de Crupet, rapportés par les historiens militaires français et belges se basant sur des documents d'archives (plans de manœuvres, carnets de campagne,...) <sup>1</sup>.

En fait toute la région a été le théâtre d'événements tant dans les jours qui ont précédé l'attaque allemande que pendant les trois jours qui ont permis la percée allemande à Sedan. Les villages environnants ont tous connu la tourmente et des drames similaires à ceux vécus à Crupet. Mais avant d'entrer dans le détail local, resituons d'abord tout cela dans le cadre général.

L'armée belge devait suivant le plan de défense établi dans l'hypothèse d'une agression allemande, assurer la défense d'une position de couverture jalonnée par le canal Albert, d'Anvers à Liège et par la Meuse de Liège A Namur, en vue de donner le temps nécessaire aux troupes de ses garants franco-britanniques de venir occuper en force, la position de résistance principale organisée sur la ligne Anvers-Namur par Louvain et Wavre, et *prolongée par la Meuse au sud de Namur.*



Référence carte : P. Taghon Mai 40 chez Duculot

On avait évalué à trois jours le temps nécessaire pour réaliser cette situation, temps après lequel, l'armée belge, abandonnant la couverture viendrait s'aligner avec les alliés sur la position KW en y tenant le secteur Anvers-Louvain. L'organisation de cette position KW (du nom des localités terminales Koningshooïkt et Wavre) commencée en 1939 était terminée sauf au sud entre Wavre et le fort de Suarlée où existait seulement l'obstacle antichar à même le sol.

## SITUATION À NAMUR

La défense de la position fortifiée de Namur est confiée au VII (C.A.) <sup>2</sup>. Outre les forts, il comprend la 20 D.Ch.A. échelonnée sur la rive gauche de la Meuse entre Huy et Andenne, la 8e D.I. en position de Andenne à Namèche, prolongée en arc de cercle du fort de Maizeret à celui de Dave. L'escadron cycliste de cette D.I. occupe des positions vers Gesves-Sorinne et Crupet.

Sur la Meuse en amont de Namur, des garnisons de sûreté aux points de passage, fournies par le 115 Ch.A. : la 2e Cie à Profondeville-Rivière, à Annevoie-Rouillon ; la 3e Cie à Yvoir et Anhé ; la 1re Cie à Bouvignes, Dinant et Anseremme.

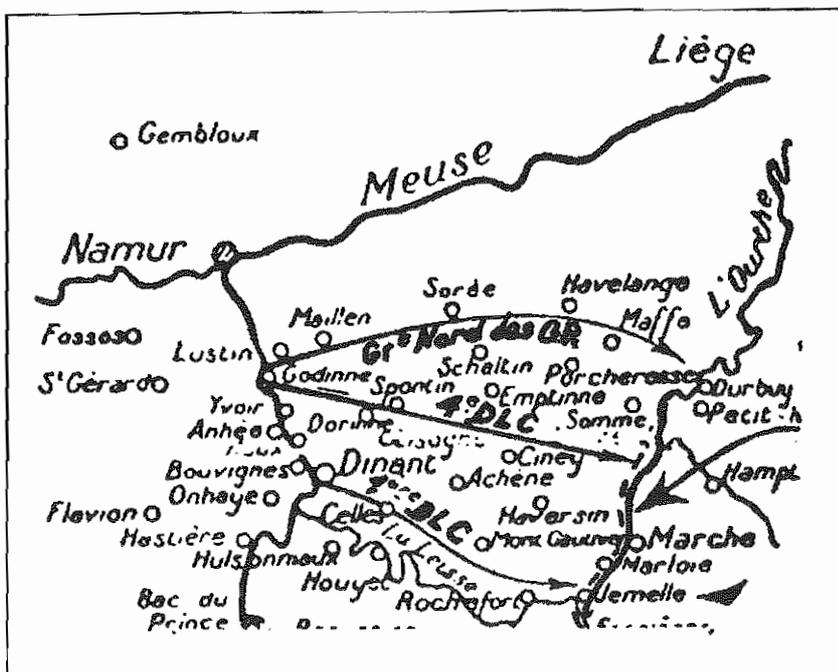
## AU SUD de NAMUR

<sup>1</sup> - GOUNELLE Claude, Sedan, Mai 1940, Paris, 1980.

- LtCol Hre A. Bikar dans « Revue d'Histoire militaire » - Les historiques des 1DLC et 4DC.

<sup>2</sup> C.A. : Corps d'Armée / D.Ch.A. : Division de Chasseurs Ardennais / D.I. : Division d'Infanterie.

La 9<sup>ème</sup> Armée Française devait tenir la Meuse en Amont de Namur et sa mise en place devait être couverte par sa cavalerie composée de la 1<sup>ère</sup> et de la 4<sup>ème</sup> Division Légère de Cavalerie (1<sup>re</sup> DLC et 4<sup>e</sup> DLC), et de la 3<sup>ème</sup> Brigade de Spahis.



Cette cavalerie devait être renforcée par les groupes de reconnaissance (GR) des Corps d'Armée (GRCA) et ceux des divisions d'infanterie (GRDI). Leur mission était de lancer des « découvertes » en direction de Stavelot et de Vielsalm ainsi que de couvrir la mise en place de l'infanterie à la Meuse, en poussant au plus vite jusqu'au contact de l'ennemi, en aidant les troupes de couverture belges et en retardant l'avance allemande. Cette manœuvre retardatrice devait durer cinq jours.<sup>3</sup>

La manœuvre de couverture débuta le 9 mai 1940 par une mise en place passant entre autres par Crupet pour la 4<sup>ème</sup> DLC en direction de l'Ourthe comme décrit ci-contre.

La suite des événements à la 4<sup>ème</sup> DLC est reprise en synthèse ci-dessous.<sup>4</sup>

#### « 10 MAI

6 h 45 Ordre d'alerte.

9 h 30 La division entre en Belgique. Elle est renforcée par le Groupement Nord des groupes de reconnaissance (ceux du 2<sup>o</sup> Corps, de la 5<sup>o</sup> D.I.M. et de la 4<sup>e</sup> D.I.N.A. réunis).

14 h 00 Franchissement de la Meuse. Axes de progression pour le Groupement Nord: Lustin-Maffe, Petit-Han ; pour la 4<sup>e</sup> D.L.C.: Godinne - Hamept.

17 h 00 Le Général BARBE installe son P.C. A Saint-Gérard. En fin de journée, la 14<sup>e</sup> Brigade légère mécanique tient la Meuse. Sa sûreté éloignée est sur la ligne Maillen-Dorinne, des pointes ont poussé sur Durbuy-Cinesy-Marche-Grandmenil.

#### 11 MAI

1 h 00 La 14<sup>e</sup> Brig. légère mécanique passe également la Meuse, et progresse en direction de l'Ourthe.

6 h 35 Ordre de tenir la coupure Durbuy-Marche. La brigade de cavalerie se porte dans la région de Lisogne, où le P.C. de la Division s'installe.

13 h 00 Le 4<sup>e</sup> R.A.M. atteint Marche et combat jusqu'en fin de journée contre des éléments ennemis. Dans la nuit, les unités plus au Sud ayant été refoulées, le flanc droit de la 4<sup>o</sup> D.L.C. se trouve à découvert.

24 h 00 La 14<sup>e</sup> Brig. légère mécanique doit décrocher et occuper la ligne Havelange-Porcheresse-Haversin.

La 4<sup>e</sup> Brig. de Cavalerie s'installe en 2<sup>o</sup> échelon sur la ligne Cinesy-Emptinne-Schalkin-Sorée. Le P.C. de la Division est porté à Spontin.

#### 12 MAI

8 h 00 En raison de la situation précaire dans laquelle se trouve à sa droite la 1<sup>re</sup> D.L.C., ordre est donné à la 4<sup>o</sup> D.L.C. de précipiter son repli et repasser sur la rive gauche.

12 h 00 Repli sous la protection du 14<sup>e</sup> R.D.P. et du 4<sup>o</sup> R.A.M. En fin de journée, tous les éléments sont repassés rive gauche, avec pour ainsi dire, l'ennemi sur les talons.

Le soir, la 4<sup>o</sup> D.L.C. est regroupée dans la région de Fosses et passe aux ordres du 2<sup>e</sup> Corps d'Armée.

#### Quel jugement peut-on porter sur l'action de cette cavalerie française dans les Ardennes ?

Elle a rempli, c'est un fait, sa mission de renseignement. Sur le plan de l'action retardatrice a-t-elle été efficace ? On ne peut vraiment répondre par l'affirmative. Malgré l'esprit de sacrifice magnifique de cette troupe, la disproportion écrasante de moyens et le manque total de manœuvres d'ensemble sont les causes essentielles de la brièveté de son action.»

<sup>3</sup> LtCol Hre A.Bikar dans « Revue d'Histoire militaire » - Les historiques des 1DLC et 4DC. pp 519-520.

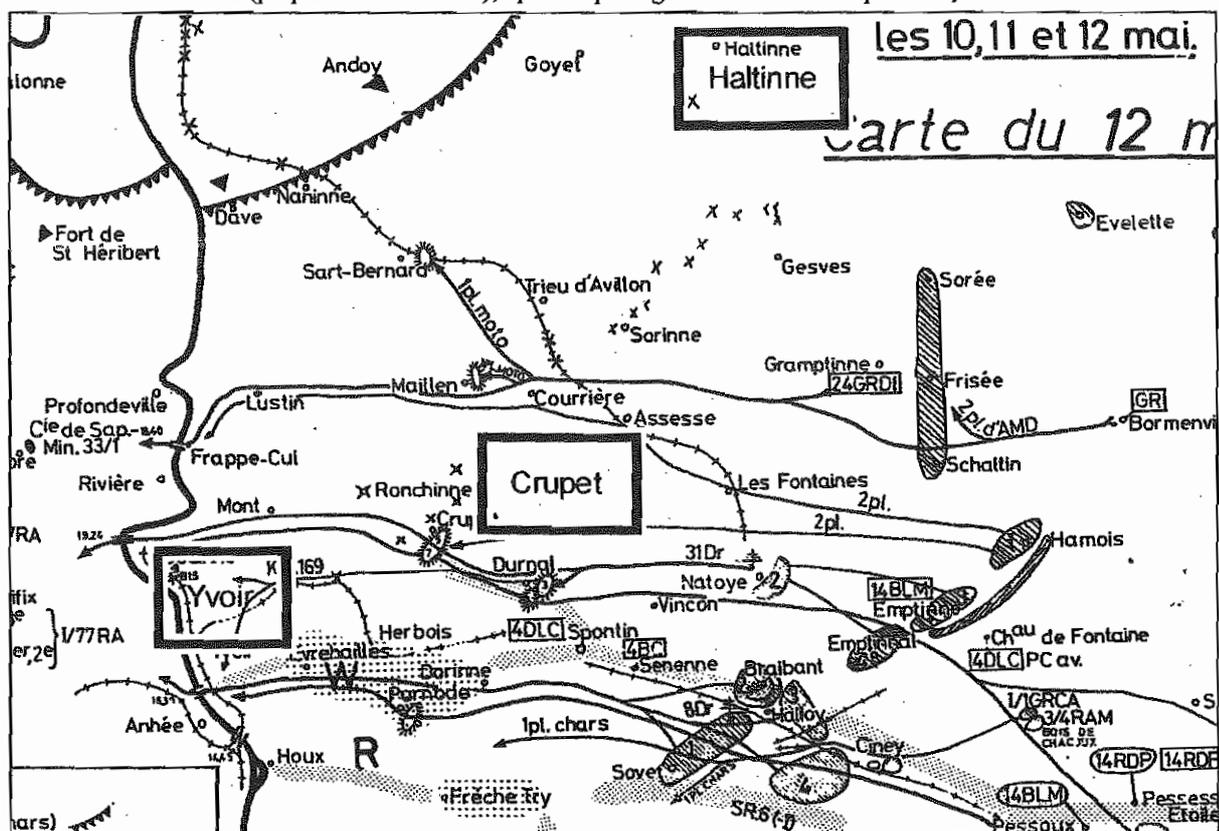
<sup>4</sup> Fouillen-Bouhon, Mai 1940, La Bataille de la Belgique, Bruxelles, 1946.

Pendant que certains de nos réfugiés se faisaient mitrailler dans leur fuite vers la France (voir numéro 67), des combats furieux se déroulaient donc à l'est de la Meuse. Les troupes françaises se repliaient menant un combat retardateur devant leurs permettre de faire franchir le fleuve par le plus grand nombre d'unités qui s'étaient portées à l'est de nos régions pour retarder l'ennemi. Comme expliqué ci avant, cette manœuvre avait pour but de donner le temps aux Alliés de préparer solidement la ligne de défense principale Anvers - Namur prolongée par la Meuse au sud de Namur.

Crupet était l'un des points stratégiques d'un itinéraire sur lequel des destructions préparées devaient, après leur sautage, couvrir la retraite des troupes alliées. Ces destructions faisaient partie d'une ligne générale Yvoir-Crupet-Haltinne. Cette ligne était elle-même une des lignes de destructions centrées sur Namur protégée elle-même par sa ceinture de forts (au sud-est : Dave, Andoy et Maizeret). On voit bien ici les réminiscences de la guerre de positions, avec entre autres ses forts, par définition statiques, qui n'ont certainement pas aidés les armées alliées dans la conduite de la bataille mobile qui se déroulait dans le cadre de la percée des allemands à Sedan.

L'extrait de carte ci-dessous<sup>5</sup> reprenant les itinéraires, positions défensives et destructions dans notre région, devrait nous aider à situer les événements aux alentours et dans Crupet.

Dans notre région, face aux éléments de la 5ème Panzer Division, nous retrouvons donc la 4ème Division Légère de Cavalerie (4<sup>e</sup> DLC) qui mène le combat retardateur avec diverses unités se repliant sur les axes identifiés sur cette carte. Il y a eu du 10 au 13 mai 1940 une grande confusion, étant donné que les dispositifs français et allemands initialement prévus ont subi un glissement vers le nord suite à la pression allemande. Ceci explique en partie les difficultés de coordination entre les français et les unités du génie belge qui devaient exécuter les mises à feu des destructions (préparées et différées), après le passage de toutes les troupes françaises.



Voici un premier récit du « combat de Crupet » qui décrit le déroulement général de la bataille du 12 mai.<sup>6</sup>

« A une vingtaine de kilomètres au sud de Namur, Crupet se présentait comme une cuvette très profonde difficile à franchir en dehors des ponts et des chemins. Le village était relié à la Meuse par une seule route débouchant de la trouée et courant sur le flanc du coteau opposé à la direction de l'ennemi. Les pentes aux alentours fournissaient, par les bois et les taillis qui les recouvraient, une zone profonde d'infiltrations permettant de se glisser dans le village et de couper la route de repli vers le fleuve.

<sup>5</sup> Carte du Lt-Col Hre A. BIKAR dessinée par J-M GELDHOF.

<sup>6</sup> Extrait de « SEDAN MAI 40- LE RETOUR DE BELGIQUE »

Un escadron mixte du 14<sup>e</sup> dragons, appuyé par un peloton de 25, s'y était installé à 11 heures sous un vacarme terrifiant. Les dragons avaient reçu pour mission de tenir le village pour y protéger le repli de la brigade à cheval. Les automitrailleuses s'étaient postées aux issues et un détachement du génie belge avait préparé les destructions sur les routes.

Le village fut traversé au galop par le capitaine de Maison-Rouge, du 31<sup>e</sup> dragons, le bras en écharpe percé par une balle, suivi de quatre cavaliers du même régiment. Une demi-heure ne s'était pas écoulée lorsque des fantassins ennemis apparurent sur les crêtes et s'infiltrèrent parmi les colonnes de réfugiés. De son poste, le commandant Pommares aperçut sur le chemin en corniche d'autres soldats qui contournaient le village par l'ouest, courant, bondissant avec une rapidité stupéfiante. Et, bientôt, des engins blindés arrivèrent aux approches de Crupet.

Dès les premiers obus tirés par les chars, l'A.M.R.<sup>7</sup> du maréchal des logis Lindperg eut son moteur perforé et deux autres furent aussi transpercées de balles, mais purent continuer la lutte.



N.D.L.R. : Voici probablement l'engin (Une A.M.R. 33) qui a eu son moteur perforé et resté bloqué au tournant « Terwagne »<sup>8</sup>.

Plus bas à hauteur du motocycliste allemand, on reconnaît une deuxième A.M.R. détruite.

Les Allemands encerclèrent presque complètement le village et le feu devint de plus en plus violent. Pour Pommares, il était urgent de partir s'il ne voulait pas laisser anéantir son escadron. D'ailleurs, il avait pour mission de tenir pendant une heure après le passage des derniers éléments à cheval. Il donna l'ordre du repli. Protégés par le fusil mitrailleur du cavalier Tiphanneau qui, bien que blessé, continuait de tirer, les dragons rejoignirent en courant leurs side-cars et démarrèrent à toute allure. Mazerolles alla prendre sous le feu Lindperg et son équipage. De son côté, Gagnier, qui avait déjà récupéré deux cavaliers, chargea sur son side le commandant de Fruquier, du 940 groupe de reconnaissance, qui retraitait à pied, ayant perdu tous ses chevaux. Pommares attendit quelques instants, mais l'ennemi patrouillait maintenant dans la rue principale. Et, lorsque Tiphanneau le rejoignit en tirillant, il se résigna à s'éloigner. Au moment où Pommares jetait un dernier regard en arrière, il vit une silhouette sur la route. Il reconnut le lieutenant Lederlin qui, parti le dernier de son poste de combat, se repliait à pied. Pommares le chargea sur son side et démarra en vitesse. Déjà, des balles traçantes sifflaient. A 100 mètres de là, une Laffly en panne se trouvait au milieu de la chaussée. Pommares et son compagnon Lederlin mirent rapidement le feu à l'engin et repartirent, protégés par cet écran de feu entre eux et leurs poursuivants. Puis, ils franchirent la Meuse; ils étaient les derniers. »<sup>9</sup>

Ils avaient cependant subi pas mal de pertes et entre autres un de ces vaillants « Dragons » qui a été tué à côté de son side-car dans la cour actuelle de Christian Delvaux, juste après le pont du Ry de Gence. Peter Taghon<sup>10</sup> nous livre également une photo de l'endroit prise après la retraite des français.

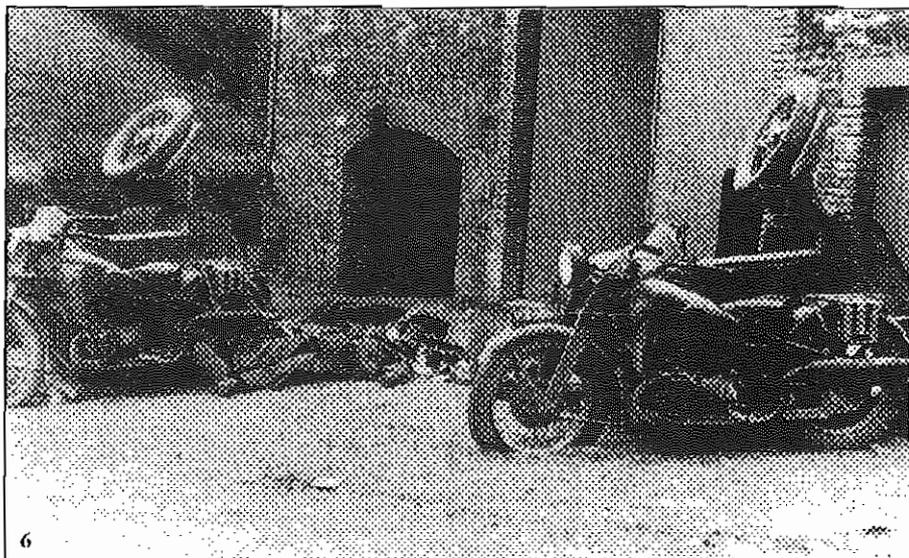
<sup>7</sup> A.M.R. : automitrailleuses de reconnaissance.

<sup>8</sup> Réf. : P.Taghon Mai 40 chez Duculot. p. 52

<sup>9</sup> En fait ils croyaient « être les derniers » car des troupes de découverte étaient toujours à ce moment à l'est des obstacles.

<sup>10</sup> Cf. P.Taghon, supra p.53

Un soldat gît au pied de son véhicule (un side-car qui formait avec l'A.M.R.33 les véhicules de base de l'escadron de Dragons



**Théo Quevrin** nous raconte que sa famille, partie en exode un peu tard, fut bloquée au pont d'Yvoir qui avait sauté le dimanche 12 mai. Voici ce qu'il nous dit :

*« Le dimanche 12 mai, notre famille était, avec d'autres de la rue Haute, réfugiée dans les caves de l'école de Crupet. Celles-ci avaient été aménagées en abri : murs chaulés, sacs à sable, masques à gaz, etc. Mon père était parti depuis quelques jours en reconnaissance dans l'entre Sambre et Meuse chez sa sœur mariée à un gendarme en vue de préparer un possible exode. J'étais donc là avec maman (Irma Marion, ma sœur et mon grand-père Emile Marion. Vers 13 heures un soldat français est venu nous empresser de partir car des combats violents se préparaient. Nous sommes donc partis sans pratiquement rien emporter, via la route de Bauche, vers Yvoir pensant passer le pont avant l'arrivée des allemands. A Yvoir nous étions très nombreux et nous fûmes arrêtés près de l'école des sœurs. Vers 15 heures 30, nous aperçûmes des véhicules allemands descendant d'Evrehailles et de nombreux tirs furent déclenchés. Un peu plus tard une énorme déflagration fut entendue : le pont venait de sauter.*

*Nous n'avions d'autre choix que de revenir vers Crupet, mais arrivés à l'orphelinat (celui de la grotte N-D de Lourdes), nous fûmes bloqués par les débris du pont de chemin de fer enjambant le Bocq à cet endroit. Des chevaux gisaient dans les décombres et nous apprîmes plus tard que des cavaliers français passaient sur le pont au moment de la destruction par le génie. Nous fîmes donc demi-tour pour nous diriger vers Fumy (Evrehailles) où quelqu'un de la famille avait une ferme. Il y avait à cet endroit de nombreux réfugiés ainsi que des soldats français qui avaient lâchés leurs chevaux dans les prairies après les avoir déharnachés. Le lendemain mon grand-père nous dit : « dimoroz véci, d'ji su on vî homme è i n'plè rin m'fé. D'ji va allè veuye à Crupet ci qui sî passe »<sup>11</sup>. Il revint dans la journée après son aller et retour au village via la route de Bauche en ayant traversé les obstacles. Comme les allemands avaient mieux à faire que du tourisme à Crupet, nous pûmes rentrer à la maison sans danger, mais en empruntant les chemins des bois par la ferme d'Harnoy. C'était lundi et nous découvrîmes le spectacle laissé par les combats acharnés. Au Ry de Gence, un soldat gisait à côté de son side-car, Joseph Warnon (li vî D'Jek) fabriqua un cercueil de fortune avec de simples planches et l'enterra derrière la haie. Plus tard le corps fut transféré au cimetière de Crupet, sa tombe signalée d'une simple croix marquée de son nom et à laquelle son casque est resté suspendu. Dans les années 1970, il rejoignit ses frères d'armes, comme lui morts au champ d'honneur et enterrés au cimetière militaire français de Gembloux.*

*Il s'appelait René Coudamy, il avait sans doute à peine plus de 20 ans.*

*Dans le village les stigmates des combats étaient visibles : rue haute, la façade de l'actuelle maison de André Pirard étaient criblées de balles et au Trou d'Herbois la maison au numéro 5 avait flambé. »*

Beaucoup de crupétois étaient cependant restés au village et pendant la bataille avaient rejoint les abris qu'ils pouvaient trouver dans les parages. Ainsi Julia Pesesse (25 ans en 1940) nous raconte que sa famille et les voisins s'étaient réfugiés dans les caves du château. « On mitraillait de partout » nous dit-elle « et l'on se demandait combien de morts nous allions trouver en sortant, car entre-temps nous avons entendu les déflagrations et senti les tremblements du bâtiment lorsque la destruction routière de la route de Mont, au-dessus de la papeterie, a explosé. En fait le brave soldat mort près du Ry de Gence était la seule victime alliée abandonnée sur place. Les allemands ramassaient leurs morts au fur et à mesure, nous n'en avons donc vu aucun. ».

<sup>11</sup> « Restez ici, je suis un vieil homme et ils ne peuvent rien me faire. Je vais aller voir à Crupet ce qui se passe.

Cet autre récit est basé sur les carnets de campagne retrouvés par les historiens militaires.<sup>12</sup>

### 1. La ligne Yvoir... Haltinne.

Les destructions y forment trois groupes : Crupet, Sorinne, Gesves.

Depuis le 12 mai à 3 heures l'Escadron cycliste de la 8e DI belge, qui était cantonné à Sart-Bernard le 10 mai, est regroupé au nord de Namur, à Champion, et les dispositifs de destruction dont il assurait la garde tactique sont maintenant sous la seule responsabilité des gardes techniques du 10e bataillon du Génie (de la 8eDI).

a) D'après le carnet de campagne du QG/8eDI :

10 h 20 : appris par PO/21 (poste d'observation du 21e de Ligne) et DLO/13 (détachement de liaison et d'observation d'artillerie, auprès du 13e de Ligne) que certaines destructions routières ont sauté (vraisemblablement Sorinne, Crupet et Gesves).

11 h 45 : confirmation par le Génie de la division.

14 h 18 : du Génie de la division : destructions routières de Meuse amont - Meuse aval ont sauté **sauf groupe Crupet, à ne faire sauter qu'après passage des Français ou en cas d'attaque ennemie.** (Ndlr : ceci signifie que les groupes Sorinne et Gesves ont sauté).

20 h 57 : le Génie/8e Di signale le sautage des destructions 4, 5, 6, 7, et 7 bis du groupe Crupet, exécuté sous la pression de l'ennemi (feux de FM) vers 15 h 30 à 17 heures. On est sans nouvelles des destructions 1, 1 bis, 2 et 3 de Crupet.

b) Carnet des communications téléphoniques du 1er bureau (opérations) du VIIe Corps (PFN) :

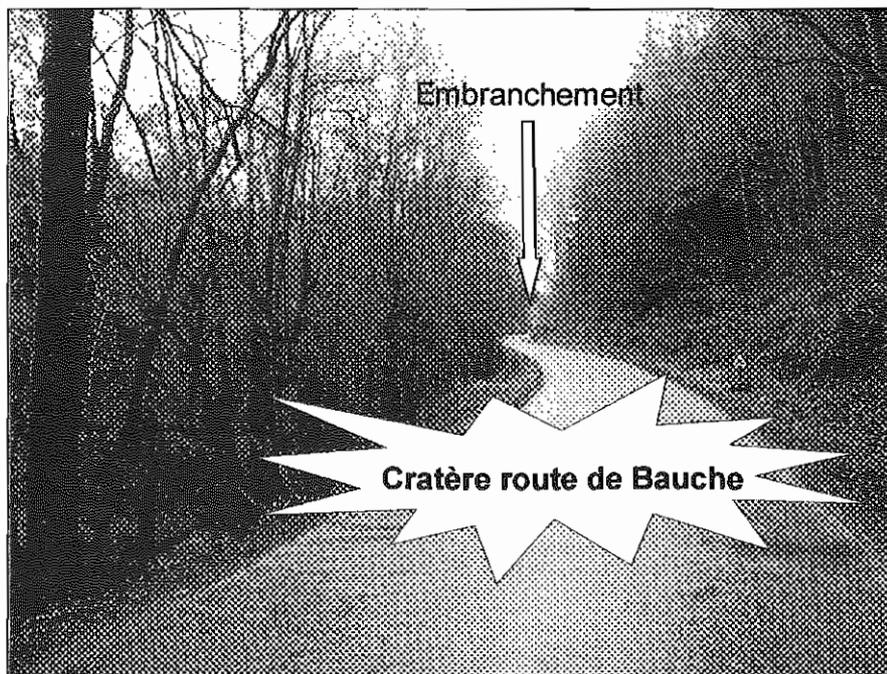
21 h 15 : de 8e DI : destructions du groupe Crupet 7 bis, 7, 6, 5, 4 ont sauté sous la pression de l'ennemi, à 17 h 30. Pas de nouvelles de 3, 2, 1 et 1 bis. Les sapeurs du groupe Crupet étaient du 3e peloton de la 1re Cie du 10e bataillon du Génie. Le détachement était sous les ordres du sous-lieutenant Staffe, ayant son PC à Crupet, au café du Vieux Château (tél. 90 à Spontin).

c) Journal de campagne du 10e Bataillon du Génie: 12 mai: « 21 heures : les détachements ont mis à feu et sont rentrés (33 brèches : entonnoirs de 10 à 20 m de diamètre et de 4 à 8 m de profondeur.)

23 h 30 : rentrée du dernier détachement de destruction, le pont d'Yvoir ayant sauté. Le détachement a suivi les Français et est passé à Godinne. A mis à feu d'initiative devant l'arrivée des Allemands. »

Il y avait donc au total 8 destructions préparées dans le « groupe Crupet ». Après avoir fait appel à la mémoire des habitants on peut citer :

- comme destructions routières : route de Maillen, chez « Jadot » (50 m en contrebas du carrefour des routes de Maillen et Assesse), route de Mont, route de Bauche.
- ponts routiers et chemin de fer : pont de Bauche, pont de l'orphelinat ND de Lourdes à Yvoir.



Cela nous en fait six au total, ce qui semble corroboré par des documents du 10 Bon du génie.

Crupet était un point de retrait crucial pour les français et les destructions de ce groupe ont été les dernières à être exécutées.

Photo de l'emplacement de la destruction route de Bauche. Celle-ci était particulièrement spectaculaire et infranchissable : la rivière se trouve dix mètres en contrebas et la conduite de la CIBE était crevée laissant jaillir des torrents d'eau.

<sup>12</sup> LtCol Hre A.Bikar dans « Revue d'Histoire militaire » - Les historiques des 1DLC et 4DC. Pp 627-651

## Que s'était-il passé entre-temps ?

Écoutons d'abord le récit du combat de Crupet au travers des journaux de campagnes du 14<sup>ème</sup> RDP (Régiment de Dragons Portés). Le II/14<sup>e</sup> RDP (II<sup>e</sup> Bataillon) commandé par le Commandant Pommares devait couvrir la rentrée des troupes freinant l'avance allemande à l'est de la Meuse, dont faisait partie le 31<sup>e</sup> Dragons de la 4<sup>e</sup> BC (Brigade de Cavalerie), elle-même dépendant de la 4<sup>e</sup> DLC (Division légère de cavalerie). La retraite dans ce secteur devait se faire via le pont de Godinne, donc via la route de Crupet-Mont. Par conséquent la destruction de la route de Mont, juste au-dessus de la papeterie (actuel hôtel du Moulin des Ramiers) devait être la dernière à être mise à feu. Ce scénario a été respecté dans les grandes lignes, sauf que des éléments du 31<sup>e</sup> Dragons étaient toujours à l'est de la ligne Haltinne-Crupet-Yvoir quand le Commandant Pommares a fait mettre à feu sous la pression de l'ennemi pour rejoindre les troupes à l'ouest de la Meuse via le pont de Godinne. Écoutons ce récit :

### IX. — Le repli des éléments de la 14<sup>e</sup> BLM de la 3<sup>e</sup> ligne de défense

(Crupet... Durnal... Dorinne... Purnode)

#### 1. Le 14<sup>e</sup> RDP<sup>13</sup>

##### a) Le combat de Crupet

Le II/14<sup>e</sup> RDP arrive vers 11 heures à ses emplacements :

- 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> escadrons, et peloton EDAC, à Crupet;
- 8<sup>e</sup> escadron à Durnal.

Le commandant Pommares installe son PC d'abord au château de Ronchinne, puis à la conciergerie. Il se rend ensuite à Mont, au PC de Brigade (colonel du Temps), où se trouve aussi le colonel Marteau commandant la 4<sup>e</sup> BC. Il reçoit l'ordre de couvrir le repli de la 4<sup>e</sup> BC et de ne se replier que quand elle aura franchi la Meuse. Le bataillon doit tenir Crupet, et ne l'évacuer qu'une heure après le passage du dernier cavalier de la BC. Vu la rareté des routes (une seule vers le pont de Profondeville), Pommares ne conserve à Crupet que l'escadron d'AMR et motos (le 5<sup>e</sup>) et 2 pelotons de canons de 25 de l'EDAC. Tout le reste de l'ex-Groupement Nord de la 1<sup>re</sup> ligne de défense (état-major du 14<sup>e</sup> RDP et II<sup>e</sup> bataillon moins le 5<sup>e</sup> escadron), est renvoyé à l'ouest de la Meuse, sous le commandement du capitaine Aublet; Pommares prend personnellement le commandement des éléments qui restent à Crupet.

Il est environ 14 heures. Ordre est donné au sapeur belge près d'un dispositif de destruction à la sortie ouest de Crupet, de ne mettre à feu que sur ordre du commandant Pommares, et cela sous peine de mort<sup>14</sup>.

Les patrouilles d'AMR sont réparties aux sorties Nord-Est, Sud et Ouest de Crupet.

Vers 15 heures, le flot des réfugiés civils commence à diminuer. A ce moment arrivent les premiers éléments du 31<sup>e</sup> Dragons. ....les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> escadrons du 31<sup>e</sup> Dragons, avec les éléments du 5<sup>e</sup> qui les renforcent, ont repassé la Meuse aux ponts de Frappe-Cul (Profondeville) et Godinne, sans trop de problèmes, tandis que le 3<sup>e</sup> escadron du capitaine de Maison-Rouge eut beaucoup de mésaventures. Que dit à ce sujet le JMO du 14<sup>e</sup> RDP?

« A 16 heures passent au grand trop le capitaine de Maison-Rouge, une balle dans le bras, puis deux cavaliers et un brigadier. Ils rendent compte que le groupe, accroché par l'ennemi, s'est replié par un autre itinéraire. A ce moment éclate au sud du village<sup>15</sup> une vive fusillade et des coups de canons antichars. Le Groupement est accroché. Il faut donc maintenant tenir jusqu'à 17 heures. La mitraille devient de plus en plus vive, les coups de canon de plus en plus répétés. A la sortie Sud-Ouest de Crupet<sup>16</sup>, sur le chemin en corniche près de la destruction préparée par les Belges, au PC du Groupement, on aperçoit les éléments ennemis qui s'infiltrèrent de l'autre côté du vallon, contournant le village par l'Ouest<sup>17</sup> de façon à couper la retraite aux défenseurs de Crupet. Cet ennemi ne s'infiltrer pas avec lenteur : il court, il bondit, donne plutôt l'impression d'une compétition sportive que d'une progression méthodique sous le feu ennemi... sa rapidité est stupéfiante. Le groupe de commandement de Pommares et la voiture du détachement du Génie belge chargé de la mise à feu du dispositif de destruction forment un rassemblement qui attire le feu ennemi.

<sup>13</sup> D'après le JMO du 14<sup>e</sup> RDP, fait à l'Oflag X B le 21/12/40 par le Lt-colonel Pommares, commandant le 14<sup>e</sup> RDP du 4 avril au 17 mai 1940.

<sup>14</sup> Ceci démontre soit un manque total de coordination entre les commandements français et belge, soit un manque de confiance des français dans leurs alliés belges.

<sup>15</sup> C-à-d côté Bois d'zeu l'Vie et Trou d'Herbois.

<sup>16</sup> Route de Mont.

<sup>17</sup> Pirauchamps et embranchement route d'Yvoir.

Les deux patrouilles d'AMR aux sorties Sud et Ouest du village sont entourées et en partie capturées, les occupants tués ou pris.<sup>18</sup>

Il est 16 h. 45. Il n'y a que trois-quarts d'heure que le dernier cavalier est passé.<sup>19</sup> On doit tenir une heure. Cependant, estimant que la transmission de l'ordre de rompre le combat et sa mise à exécution exigeront bien un quart d'heure, Pommares donne l'ordre de repli. Celui-ci s'effectue dans des conditions tragiques, qui coûtent de nombreuses pertes en personnel et matériel; le sous-lieutenant Guilbon et l'aspirant Dorget (du 5e escadron) sont portés disparus, et la plus grande partie des AMR. Un peloton d'AMR est resté seul à la sortie Ouest de Crupet<sup>20</sup>, avec Pommares. Celui-ci donne l'ordre au soldat belge de faire sauter la destruction. Celle-ci fait long feu et rate<sup>21</sup>. La voiture belge s'éloigne. Alors Pommares saute dans son side-car. A son tour il va démarrer. Instinctivement il se retourne et aperçoit sur la route une silhouette qu'il reconnaît être celle du lieutenant Lederlin (de l'EDAC). Cet officier s'est retiré le dernier de son poste de combat, mais a été lâché par son conducteur; il se repliait donc à pied. Pommares le charge sur son side.

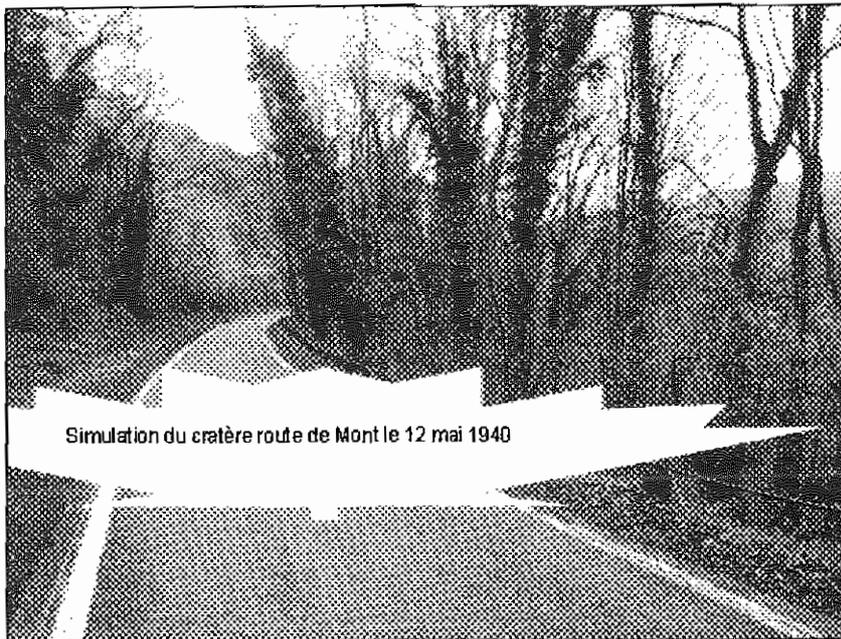


Photo : emplacement du cratère route de Mont-Godinne. La route a sans doute sauté après le départ du Commandant Pommares, car de nombreux témoins confirment que la destruction a bien eu lieu.

Voyons ce que le 31<sup>e</sup> Dragons nous rapporte en relation avec le combat de Crupet. Venant de la ligne générale Hamois-Emptinne et Natoye, le régiment reçoit, à 12h15 l'ordre de se replier sur l'axe Natoye, Durnal, Crupet, pont de Godinne. Certains éléments gagneront Crupet à travers champs, mais d'autres seront retardés à Durnal vers 16h45 par une patrouille de chars légers et motocyclistes de l'ennemi. Entre autres péripéties, il y eut l'affaire suivante :

**b) Les destructions belges et l'affaire du pont au kilomètre 17,169 de la voie ferrée Ciney- Yvoir, à Crupet.**

Le 3e escadron du 31e Dragons ne décroche de Durnal que vers 17 h 30, pour se porter au pont de Godinne, par Crupet. Des coups de feu partent des dernières maisons de Durnal. Le capitaine de Maison-Rouge est blessé à la main; son groupe de commandement (que chez les Belges on appelle « peloton hors-rangs ») est sérieusement pris à partie, ses chevaux sont tués ou blessés, et beaucoup de cavaliers ne rejoindront que plus tard, à pied.

<sup>18</sup> Voir plus haut le premier récit et les photos parues dans l'ouvrage de P.Taghon.

<sup>19</sup> En fait ce n'était pas le dernier comme expliqué plus loin sur base des récits du 31<sup>e</sup> Dragons.

<sup>20</sup> Route de Mont.

<sup>21</sup> Dans la précipitation et le stress du combat le Commandant Pommares semble n'avoir pas réalisé que cette destruction avait effectivement sauté. Sans doute un certain temps après qu'il aie quitté les lieux. Peut-être le soldat belge du Génie est-il resté pour régler le problème et faire en sorte que la destruction soit opérée. En tout état de cause, il est connu à Crupet que la route a sauté à cet endroit et cela a été confirmé récemment par Théo Quevrin (voir récit plus haut).

« Vers 18 heures<sup>22</sup>, à Crupet, les pelotons du Chêné et Fleury tombent sous le feu de chars ennemis : quelques cavaliers et quelques chevaux sont blessés. Les pelotons se déroutent vers Yvoir et se trouvent devant une destruction routière<sup>23</sup>. Ils l'évitent, et tombent sur une autre, au passage au-dessus du chemin de fer<sup>24</sup>; là, ils retombent sur un officier belge qui leur donne le renseignement : pont de Godinne sauté et tenu par l'ennemi. Les pelotons empruntent la voie ferrée, mais à un passage en dessous, le lieutenant du Chêné et ses hommes sautent avec une nouvelle destruction<sup>25</sup>. Le lieutenant retombe indemne, son cheval écrasé par un rail sous lui. Il prend une bicyclette au bord de la route et, séparé de ses hommes, va au pont d'Yvoir, y échappera aux Allemands, passera la Meuse à la nage la nuit, et rejoindra son régiment. Le peloton Fleury et les restes du peloton du Chêné sont obligés d'abandonner leurs chevaux<sup>26</sup>. A la Meuse, Fleury trouve un passage, sur des plaques de fer sur une digue. Il passe avec ses hommes... et est accueilli par le tir d'une arme automatique française, du 8e RI. Heureusement personne n'est touché, et les cavaliers sont aussitôt reconnus ».

*A propos du 5e escadron (de Mitrailleuses et engins) : « Le peloton du lieutenant Honel, qui a pris place dans la colonne du 11e groupe, saute sur une destruction : des chevaux et conducteurs sont tués. Le brigadier chef de pièce Joly est tué. Revenu à lui, le lieutenant Honel rallie des hommes, ramasse des blessés, porte le cavalier Marchand, qui a une jambe cassée, dans une maison, et décide d'abandonner les chevaux. Les cavaliers les déchargent, et emportent vivres, armes et munitions. Vers 21 heures, avec 25 hommes, Honel atteint la Meuse. Il trouve une barque, et à minuit, en plusieurs fois, la Meuse est passée ».*

**Si nous comparons les récits « militaires » et les faits rapportés par les crupétois, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :**

- Il s'est déroulé, à Crupet, des combats d'une grande intensité dont les habitants ne se sont pas rendus compte de la gravité, soit qu'ils étaient en fuite devant l'avancée ennemie, soit qu'ils étaient terrés dans les caves qui leurs servaient d'abri comme on leurs avaient fortement conseillé vu le grand nombre de destructions qui devaient être réalisées dans les parages. Outre ces destructions, d'autres dégâts furent causés à plusieurs habitations. Fort heureusement aucun civil ne fut ni blessé ni tué.
- Des récits<sup>27</sup> du 31e Dragons et du II/4e RDP, nous constatons :
  - o que le 31e Dragons, dont le repli devait être « couvert » par le II/14e RDP, a été attaqué et partiellement disloqué par l'ennemi, déjà sur ses positions, puis à Durnal, c'est-à-dire encore en avant du « bouchon » du 14e RDP à Crupet;
  - o que le II/14e RDP s'est replié de Crupet :
    - sous la pression irrésistible de l'ennemi;
    - conformément aux ordres, c'est-à-dire environ 1 heure après le passage de ce qu'il a cru être les derniers cavaliers, les autres se repliant par un autre itinéraire.
  - o Mais, hélas! plusieurs pelotons de cavaliers étaient encore à l'est de Crupet (voir plus haut, les mésaventures du 3e escadron du 31e Dragons).

**Il n'est pas de mon ressort de porter un jugement sur certains commentaires que j'ai trouvés concernant la volonté du commandement belge d'aider ou pas les troupes françaises venues à la rescousse.**

**Cependant, très modestement, je peux affirmer que, dans le secteur de Crupet, le génie belge a exécuté sa mission<sup>28</sup> y compris le sautage de la dernière destruction sur le chemin de repli vers le pont de Godinne, route de Mont à l'endroit montré sur la photo ci-dessus et indiqué sur la carte qui suit.**

A la page suivante est reprise une carte de Crupet et de ses environs immédiats où les endroits marquants du combat ont été indiqués.

<sup>22</sup> C-à-d après le retrait du Commandant Pommars et de ses troupes.

<sup>23</sup> Route de Bauche, 100 m après l'embranchement.

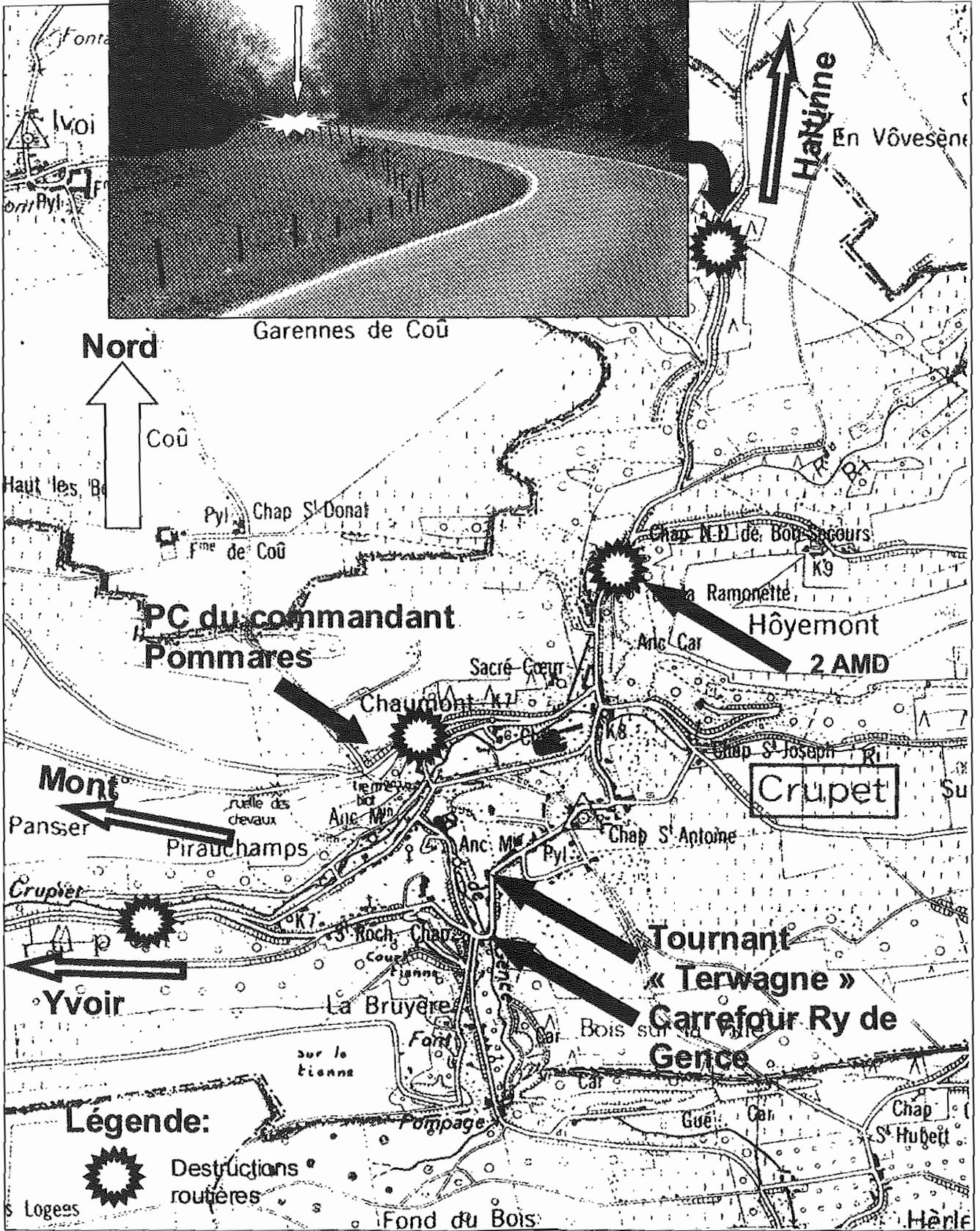
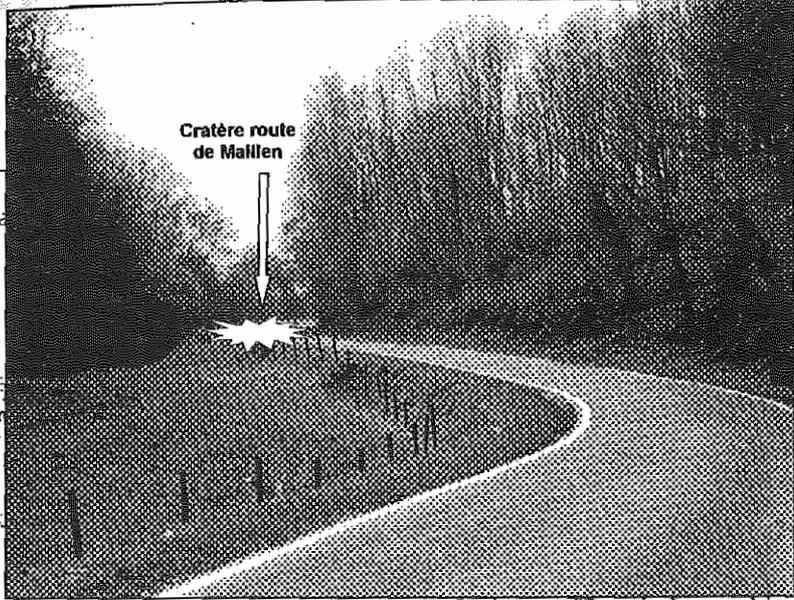
<sup>24</sup> Pont de chemin de fer à Bauche.

<sup>25</sup> Pont de chemin de fer à l'orphelinat ND de Lourdes, confirmé par le récit de Théo Quevrin.

<sup>26</sup> Cf. ci avant le récit de Théo Quevrin. Il a vu une bonne partie des chevaux libérés dans les prairies de la ferme de Fumy. En revenant vers Crupet, lui et sa famille ont rencontré des dizaines de soldats français se cachant dans les bois bordant la route descendant d'Evrehailles vers Bauche.

<sup>27</sup> LtCol Hre A. Bikar dans « Revue d'Histoire militaire » - Les historiques des IDLC et 4DC. P 644.

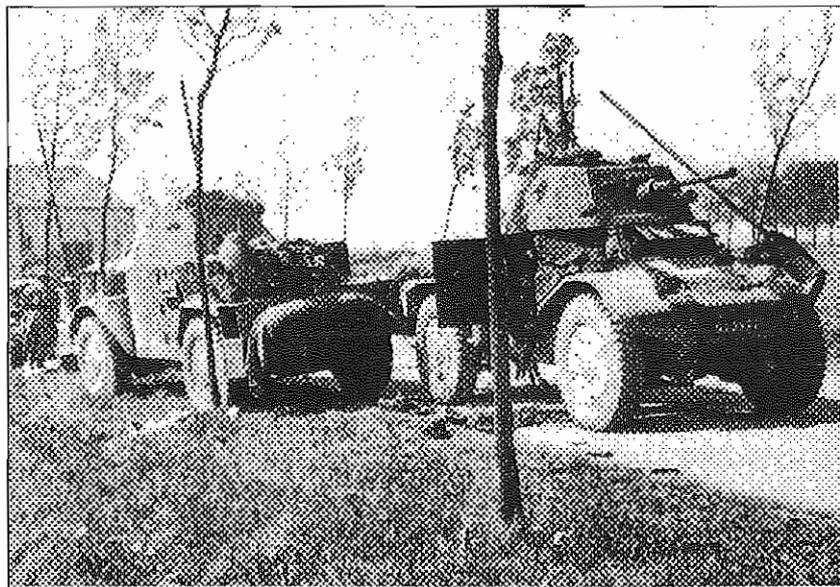
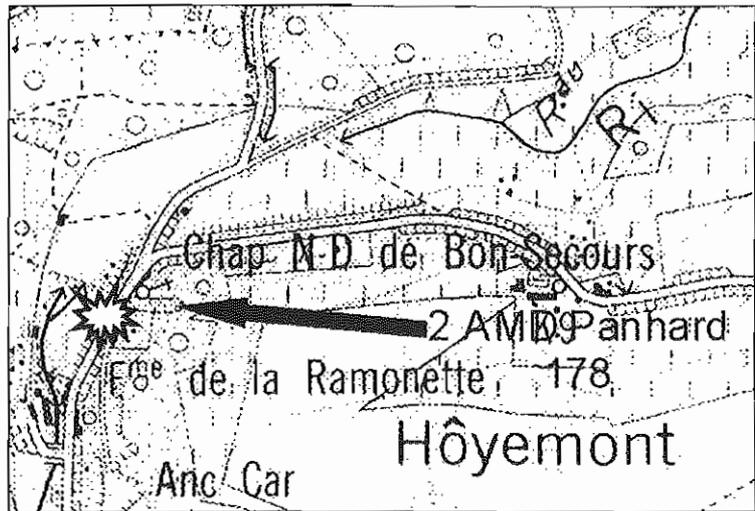
<sup>28</sup> Un rapport du Major Verbeemen qui commandait le 10 Bon du Génie, daté du 13 février 46 et une lettre datée du 2 décembre 1959 écrite par le Sgt G.DHYNE du Groupe de destruction CRUPET commandé par le Slt Staffe, ne mentionnent aucun raté dans les destructions préparées.



Les souvenirs des crupétois se sont quelque peu estompés et parfois les avis divergent concernant la réalité des dégâts et destructions. Ainsi certains prétendant que la route d'Assesse n'avait pas été détruite, Théo Quevrin nous assure que cette route a bien été détruite elle aussi, juste en dessous de la chapelle N.D. de Bon Secours. « De plus, ajoute t'il, des blindés à roues français sont restés pris au piège suite à cette destruction. Je suis moi-même allé voir dans la semaine qui suivit les combats, deux automitrailleuses restées coincées au-dessus de la carrière. Elles étaient absolument intactes : bâches de protection ou camouflage, armement, équipements divers et surtout ... de l'essence plein le réservoir ! Vous pensez bien qu'en ces temps de guerre tout cela fut récupéré, d'abord par les plus futés de Crupet en ensuite par l'ennemi !

Au village il y avait aussi toutes sortes de matériels français, ainsi je me souviens que des gamins jouaient dans un camion abandonné sur le trottoir d'Arsène Gérard, rue haute N°4, et Raymond Leyder qui s'était coincé la main dans la ridelle dut être soigné sur place par Palmyre Dartois, la femme d'Arsène. Une chenillette était également abandonnée rue Basse en face de la maison actuelle Fontinoy. »

Resituons ce récit dans le déroulement de la bataille : nous savons que le Commandant Pommars a dû, sous la pression de l'ennemi, quitter ses positions défensives et que des éléments à cheval, mais aussi des « troupes de découverte » n'avaient pu rejoindre la Meuse parce qu'accrochés par l'avant garde allemande. Théo a donc été le témoin de ces événements ; à Fumy et sur le chemin de retour vers Crupet le 13 mai, il a rencontré ces soldats français qui se terraient dans les bois et à Crupet il a vu ces blindés légers qui avaient été abandonnés par leur équipage qui « ont rejoint la Meuse à pied » (voir les récits des combats). Il s'agissait sans doute d'éléments du 31<sup>ème</sup> Dragons de la 4<sup>ème</sup> Brigade de Cavalerie, faisant partie de la 4<sup>ème</sup> Division Légère de Cavalerie. Le 31<sup>ème</sup> Dragons devait en effet franchir la Meuse au pont de Godinne, venant de Natoye, via Assesse et Crupet. Son 1er Escadron fut coupé en deux et il est rapporté que « le Capitaine Spranel et deux Pelotons gagnent Crupet à travers champs<sup>29</sup>... »



Le plan ci-dessus nous situe l'endroit où deux véhicules AMD furent abandonnés vu l'impossibilité de contourner les obstacles tant naturels qu'artificiels.

La photo ci-contre représente ce blindé AMD (Automitrailleuse de découverte, Panhard 178 qui ne fut fabriquée qu'en quelques dizaines d'exemplaires). Ces deux AMD<sup>30</sup> sont du même type que celles abandonnées à Crupet. Le second véhicule est un véhicule de commandement.

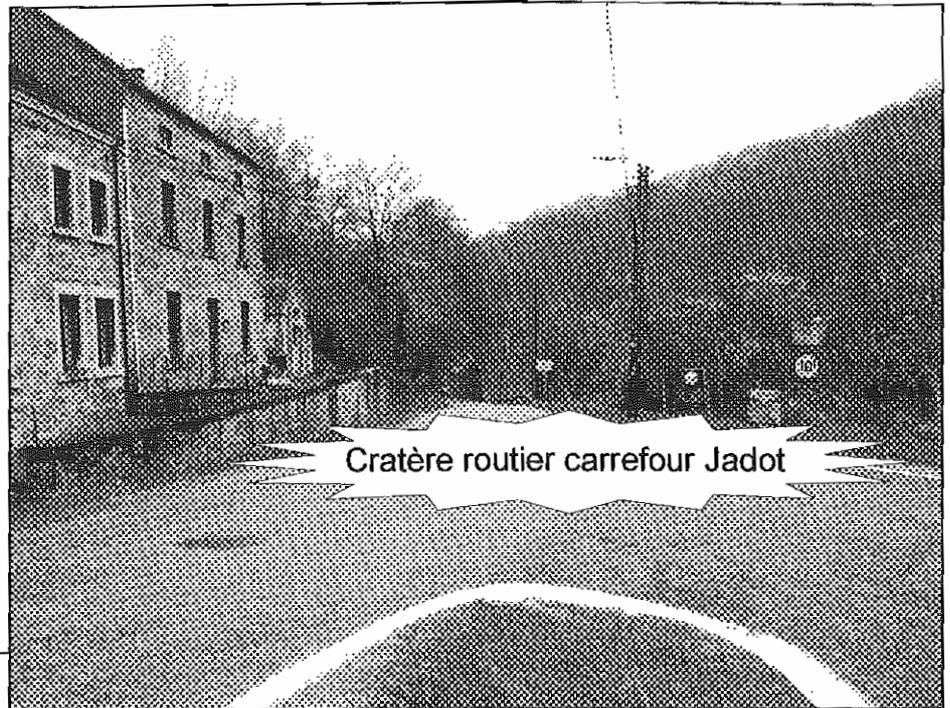
*En souvenir des victimes crupétoises des deux derniers conflits mondiaux. Avec une pensée pour les souffrances endurées par toutes les victimes des conflits qui actuellement gangrènent notre planète.*

*Freddy Bernier.*

<sup>29</sup> LtCol Hre A.Bikar dans « Revue d'Histoire militaire » - Les historiques des 1DLC et 4DC. Pp 639.

<sup>30</sup> Réf. : P.Taghon Mai 40 chez Duculot. p.102, photo 18.

Ces deux photos nous montrent le site de la « carrière Jadot », devenu infranchissable après la destruction de la route par le Génie belge.



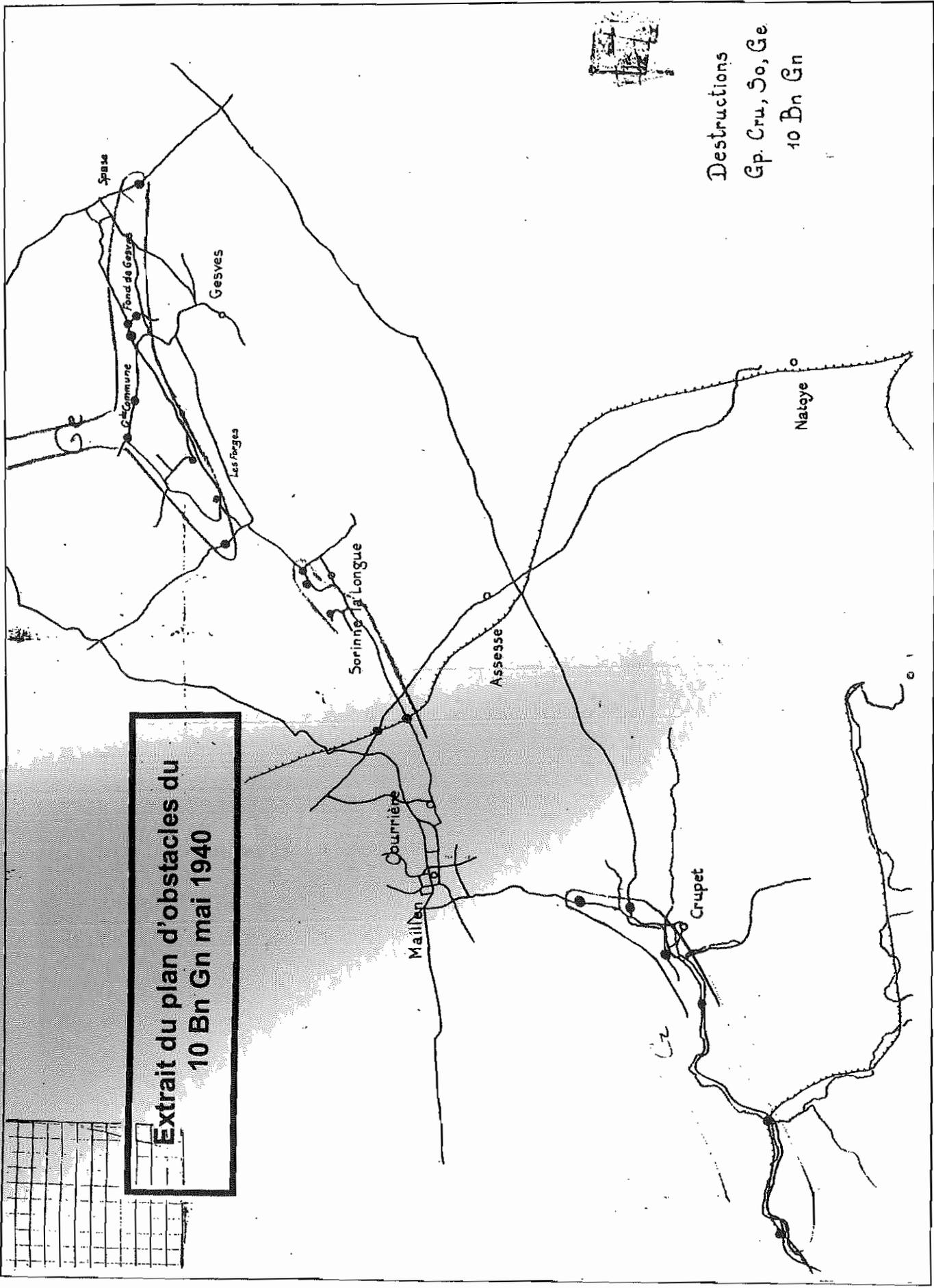
**Emplacement  
des deux AMD  
abandonnées.**



**Ci-dessus l'emplacement du cratère  
route d'Assesse avant le carrefour  
vers Maillen près de la chapelle  
N.D. de Bonsecours**

**A gauche, une vue de la carrière au  
sommet de laquelle 2  
automitrailleuses françaises avaient  
été abandonnées intactes vu  
l'obstacle infranchissable (voir récit  
de Tbéo Quevriu ci dessus).**

Destructions  
Gp. Cru, So, Ge  
10 Bn Gn



Extrait du plan d'obstacles du  
10 Bn Gn mai 1940